

L'équipe péquiste choisit ses « adjoints politiques »

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse

QUÉBEC
Les cabinets des nouveaux ministres péquistes sont pratiquement tous formés. En réduisant à seulement cinq par ministre le nombre des attachés politiques, le premier ministre Parizeau avait indirectement multiplié les choix déchirants pour les membres de son cabinet.

Ces cinq « adjoints politiques » ne comprennent pas toutefois le personnel de soutien. La nouvelle donne permettrait de réduire de trois millions environ le coût total des cabinets politiques — estimé à 18 millions après que Daniel Johnson eut procédé à une diminution du tiers des postes au cabinet.

Jacques Parizeau a choisi Jean Royer comme chef de cabinet. Ce dernier travaillait déjà au cabinet du ministre des Finances au début des années 1980. Hubert Thibault, chef de cabinet dans l'opposition, devient conseiller spécial de M. Parizeau. L'attachée de presse demeure Marie Josée Gagnon, mais un nouveau, Eric Bédard, le fils de l'ancien ministre Marc-André Bédard, s'ajoute comme « porte-parole » de M. Parizeau.

Au Conseil du trésor, Pauline Marois a choisi une militante péquiste de longue date, Pauline St-Pierre, comme chef de cabinet.

À la Santé, le Dr Rochon a retenu Jean Fournier, un permanent du PQ responsable de la région de Québec durant la campagne électorale.

Guy Chevrete, leader parlementaire et ministre des Affaires municipales a choisi deux « jeunes vétérans » des années d'opposition. Charles Larochelle, issu du monde de l'Éducation est chef de cabinet aux Affaires municipales. Stéphane Dolbec, un jeune avocat qui travaillait au bureau de M. Chevrete, devient son chef de cabinet au bureau du leader du gouvernement.

L'ancien chef de cabinet de M. Chevrete, Charles G. Grenier, un avocat, recherchiste au PQ avant 1976, devient chef de cabinet du nouveau ministre de la Justice, Paul Bégin.

À l'Éducation, le chef de cabinet sera Pierre Brochu, un recherchiste du Parti québécois, spécialisé, comme son patron, dans les dossiers de Transport et d'Agriculture. Simon Bégin, l'adjoint de Jean Garon depuis près de 20 ans maintenant, occupera le poste d'attaché de presse.

À l'Environnement, Jacques Brassard a conservé son chef de cabinet des années d'opposition, Raymond Briens, aussi proche de Guy Chevrete.

Aux Ressources naturelles, André Rivet, un économiste, un des seniors chez les recherchistes du PQ, a accepté l'offre du ministre des Ressources naturelles, François Gendron. Daniel Laplante, un recherchiste du PQ spécialisé en Énergie, deviendra attaché de presse.

L'ancien patron de M. Rivet, Jacques Léonard, titulaire des Transports, a repris son chef de cabinet des années Lévesques, André Belle-rose.

Bernard Landry, aux Affaires internationales, a choisi Daniel Audet, un militant péquiste qui a longtemps été associé aux positions du PQ en matière internationale.

Jean Campeau aux Finances a fait grincer des dents dans les officines péquistes en retenant d'abord Lyne Jacques comme chef de cabinet — elle devenait cette semaine attachée politique. L'avocate originaire de Beauce avait « tenté en vain de devenir candidate péquiste dans sa région. À l'été 1992, elle était encore un membre en vue de la Commission jeunesse du... PLQ, proche du groupe de Mario Dumont. Déjà, toutefois, elle était proche du Bloc québécois.

Au Tourisme, Rita Dionne-Marsois a choisi Roselle Caron, comme chef de cabinet, les deux femmes avaient travaillé ensemble durant la campagne électorale. Marie Malavoy à la Culture a choisi Suzanne Beauvais.

Jeanne Blackburn, à la Sécurité du revenu, a un ancien fonctionnaire, Gilles Emond, comme chef de cabinet — M. Emond était précédemment directeur des communications au même ministère ; il avait déjà travaillé au cabinet de Guy Chevrete durant le premier régime péquiste.

Louise Harel, a choisi Luc Doray, un fonctionnaire de la Ville de Montréal comme chef de cabinet. M. Doray était un militant péquiste très actif dans Montréal-Centre il y a quelques années.

À la Restructuration, Richard Le Hir a opté pour un autre vétéran, René Blouin, ancien député péquiste de Rousseau, qui avait un temps été chef de cabinet chez Guy Chevrete, à l'époque de l'opposition, avant de passer au cabinet de Jacques Parizeau.

À l'Industrie, Pierre Cloutier, un organisateur péquiste responsable des tournées des députés durant la campagne, a été choisi par le ministre Daniel Paillé.

Pour l'Agriculture, Marcel Landry a retenu les services de Pierre Provost, comme chef de cabinet.

Québec fera le tri des conférences fédérales-provinciales

Aucun ministre ne participera aux réunions touchant les compétences exclusives des provinces

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Tout en se défendant de vouloir « paralyser le système fédéral », le gouvernement Parizeau sera politiquement absent des conférences fédérales-provinciales qui toucheront les compétences exclusives des provinces.

Toute la journée d'hier, à Québec, on a fourbi ses armes en attendant la publication, cet après-midi, du projet de réforme fédérale en matière de programmes sociaux.

Dès midi, une demi-douzaine des gros canons du cabinet Parizeau colligeaient déjà les informations disponibles sur la réforme Axworthy pour préparer la réplique de Québec, qui ne se limitera pas à un simple désaveu d'une intrusion fédérale dans des champs provinciaux — l'éducation, la formation professionnelle et l'aide sociale — prévient-on.

Louise Beaudoin ministre de Relations intergouvernementales canadiennes, et Louise Harel, titulaire de l'Emploi, donneront la réplique pour Québec, après la réunion du conseil des ministres.

La prudence restait toutefois de mise hier, alors qu'on rappelait l'insistance de Jacques Parizeau « à voir les textes » avant de se prononcer.

Les bribes du projet fédéral qui ont fait l'objet de fuites portent à croire que pour les prochains mois Ottawa n'étiquettera pas « urgent » son projet de réforme.

Cette réplique sera la dernière carte du gouvernement Parizeau pour les prochains jours. Le premier ministre prend des vacances du 7 au 17 octobre, a-t-on appris. Entretemps il envoyait hier une lettre publique à tous les participants québécois à la délégation canadienne en Asie, où Jean Chrétien l'avait invité en vain.

M. Parizeau semble être le seul à avoir décliné l'invitation de Jean Chrétien.

Titulaire des Affaires intergouvernementales canadiennes, Louise Beaudoin a précisé hier, par voie de communiqué, la position québécoise déjà indiquée la semaine dernière par Jacques Parizeau, en conférence de presse. Sur les questions de compétences provinciales — l'éducation, la formation professionnelle, les forêts — le Québec « ne participera pas activement au niveau ministériel » et enverra un fonctionnaire qui pourra apporter

une contribution « technique » ou demeurer observateur indique-t-on, soutenant qu'on évite ainsi « la politique de la chaise vide ».

Dans les domaines de compétences partagées, l'agriculture, les transports par exemple, Québec sera présent et on peut s'attendre à ce qu'il envoie aussi un ministre à tout forum portant sur l'ouverture des marchés ou la continentalisation du commerce.

Pas de confrontation

« Le Québec ne recherche pas la confrontation dans ses relations avec le gouvernement fédéral et les gouvernements de autres états membres de la fédération canadienne », assure Mme Beaudoin, parlant d'une attitude « cohérente et pragmatique » inspirée à la fois du mandat accordé par la population et des objectifs politiques du gouvernement.

C'est en toute fin de journée qu'au gouvernement on a finalement décidé que Louise Beaudoin demeurerait à Québec aujourd'hui pour participer avec Louise Harel à la réaction québécoise aux propositions fédérales de Lloyd Axworthy, sur l'assurance chômage.

À l'origine, Mme Beaudoin devait s'envoler pour Winnipeg où, avec son collègue des

Transports, Jacques Léonard, elle devait participer à une première conférence fédérale provinciale pour établir une première fois la position du Québec dans ce type de réunion.

C'est ce qu'elle a fait par simple communiqué hier.

Hier midi, les plus gros canons du cabinet Parizeau s'étaient réunis pour une session d'information sur le contenu de la réforme Axworthy. Québec jugeait la réforme si importante qu'on avait rassemblé autour de la table les ministres responsables du dossier, Louise Harel (Emploi) et Jeanne Blackburn (Main d'Oeuvre) mais aussi la responsable des relations fédérales-provinciales, Louise Beaudoin, de même que les titulaires des Finances et de la Santé, Jean Campeau et Jean Rochon.

Des fonctionnaires fédéraux venaient informer en fin de journée le gouvernement du Québec sur le contenu de la réforme. D'entrée de jeu il était clair que Québec n'accepterait pas la prémisses fédérale voulant que les provinces n'aient pas juridiction en matière d'assurance chômage et par conséquent n'avaient pas de droit de veto sur cette réforme. « C'est clair que le fédéral s'est immiscé là-dedans par son pouvoir de dépenser », disait-on à Québec.

Victoire libérale dans Jean-Talon

Presse Canadienne
QUÉBEC

La candidate libérale dans le comté de Jean-Talon, Mme Margaret Delisle, a été officiellement déclarée élue, hier, avec une majorité de 24 ou 25 voix, selon les parties, à l'issue d'un long et fastidieux recomptage judiciaire qui aura duré deux semaines et au cours duquel les procureurs des deux candidates vedettes ont scruté à la loupe 28 000 bulletins de vote répartis dans 150 boîtes de scrutin.

Au soir des élections du 12 septembre, Mme Delisle avait été déclarée élue avec une majorité de 31 voix, sur sa rivale péquiste, Mme Diane Lavallée.

La partie n'est cependant pas complètement jouée, puisque la Cour d'appel du Québec doit se pencher, ce matin, sur la requête des avocats de Mme Lavallée et qui vise à faire déclarer invalides les 187 bulletins de vote contenus dans la boîte de scrutin numéro 53 et qui accordait une majorité de 88 voix à Mme Delisle.

Le Bloc : 110 000 membres ; 173 000 \$ en caisse

GILLES GAUTHIER
du bureau de La Presse
OTTAWA

Abandonnant son approche légaliste, le Bloc québécois a fait savoir hier qu'au 31 décembre dernier, il avait 173 000 \$ en caisse et comptait 110 000 membres.

Lundi, les rapports financiers pour 1993 des principaux partis politiques fédéraux étaient rendus publics. Le Bloc refusait de donner quelque indication que ce soit sur sa caisse.

Son directeur général, François Landry, a expliqué hier que le Bloc n'a été officiellement reconnu que le 11 septembre 1993 et que la loi électorale interdit aux partis de soumettre des rapports pour une période de moins de six mois.

Cela étant dit, il accepte de révéler certains chiffres, précisant qu'au 11 septembre de l'an dernier, le Bloc accusait un déficit de 39 000 \$. Au 31 décembre, 58 000 personnes avaient contribué au financement, versant une moyenne de 55,09 \$, soit un total de plus de 3,2 millions. La liste de ceux qui ont versé plus de 100 \$ peut être consultée aux bureaux du Bloc à Montréal.

Le rapport qui sera rendu public dans un an fera état des revenus et dépenses du Bloc pour les derniers mois de 1993 et toute l'année 1994. On ne sait pas si le Bloc tracera un bilan financier de sa participation à la campagne électorale de 1993.



Jean Charest a reçu une ovation hier, à l'issue de l'allocution qu'il prononçait devant la Chambre de commerce de Laval.

Charest veut la « souveraineté partagée »

PIERRE ROBERGE
de la Presse Canadienne

Le chef conservateur, Jean Charest, entend faire valoir la « souveraineté partagée » lors de la campagne référendaire prévue au Québec.

Le partage des responsabilités est l'essence même du fédéralisme, a-t-il plaidé hier, devant la Chambre de commerce et d'industrie de Laval.

Après, avec les reporters, le député fédéral de Sherbrooke n'a pas non plus repoussé le terme souveraineté-association, soulignant qu'il ne faut pas faire de fétichisme avec ces mots. La souveraineté-association, apparue dans le vocabulaire il y a un quart de siècle avec René Lévesque, M. Charest « n'en concède pas la propriété à quiconque, elle n'a pas encore été définie ».

« Les mots et les concepts existent, nous n'y pouvons rien.

« Je dis que, dans un seul pays, il peut y avoir des responsabilités partagées. »

Selon lui, les Québécois sont actuellement « braqués » par une alternative dont les termes sont le statu quo et l'indépendance : « La population n'aime pas être braquée dans ses choix. »

Entre Jacques Parizeau à Québec et Jean Chrétien à Ottawa, « deux extrêmes », il y a place pour des solutions pratiques, croit M. Charest.

Entre les provinces et Ottawa, le chef conservateur préconise des accords administratifs, citant en exemple celui portant sur l'immigration passé avec le gouvernement du Québec.

« Nous pouvons le faire en respectant les juridictions et aspirations des provinces », affirme M. Charest. Quitte à ce que ces ententes

soient plus tard fixées dans un cadre constitutionnel.

La recherche d'arrangements utiles exige de « se consulter pour des objectifs communs et cela n'implique pas rien qu'un gouvernement », dit M. Charest.

Devant 200 membres de la Chambre de commerce, il a réitéré que le « fardeau de la preuve » incombe aux tenants de l'indépendance lors du référendum.

Ce que M. Parizeau demande, « c'est d'abandonner les trois quarts de notre héritage comme citoyens et de laisser à nos enfants un pays beaucoup plus petit que celui reçu de nos parents », a lancé M. Charest.

Et même sans savoir la date du référendum au Québec, le chef conservateur va se ranger sous le comité parapluie du Non.

« Je m'attends à travailler dans les cadres prévus par la loi », indique-t-il.

Sécurité du revenu : des ingrédients aujourd'hui, la recette dans un an

CHANTAL HÉBERT
du bureau de La Presse
OTTAWA

Il y a du Pierre Trudeau, du Brian Mulroney et du Joe Clark dans la recette de la réforme de la sécurité du revenu dont le gouvernement fédéral livrera les premiers ingrédients sous forme d'un document de travail déposé aujourd'hui au Parlement fédéral.

En passant par-dessus la tête des provinces pour plaider d'abord sa cause dans la cour de l'opinion publique, au début des années 80, M. Trudeau avait réussi à mobiliser celle-ci suffisamment pour forcer tous les premiers ministres provinciaux à se rallier, même à contrecœur, à son projet d'une charte des droits.

En faisant la preuve que les familles les moins bien nanties y gagneraient au change, Joe Clark était parvenu, au début des années quatre-vingt-dix, à enlever au programme des allocations familiales son caractère universel sans faire grincer des dents la majorité de la population.

Dans le meilleur des scénarios, Ottawa espère répéter ces deux exploits en lançant sur la place publique un débat potentiellement explosif sur les programmes sociaux.

Mais aujourd'hui, la voie qu'emprunte le gouvernement fédéral pour lancer sa plus ambitieuse réforme s'apparente davantage au chemin escarpé suivi par Joe Clark vers l'accord de Charlottetown. Celui-ci avait égrené des consultations publiques et des commissions parlementaires tout au long de la route qui devait aboutir aux négociations politiques en règle entourant l'accord.

Ceux qui attendent aujourd'hui le vaste projet de réforme de la sécurité sociale canadienne dans le document de travail que déposera le gouvernement Chrétien au Parlement fédéral se pointent au rendez-vous presque un an trop tôt.

Au cours d'une entrevue avec La Presse, le ministre au Développement des ressources humaines, Lloyd Axworthy, a encore souligné en fin de semaine dernière que les négociations sérieuses avec les provinces ne débuteraient qu'au printemps. Selon ses plus récents pronostics, le Parlement fédéral ne verra pas l'ombre d'une mesure législative avant au plus tôt l'automne prochain et peut-être même seulement en 1996. « Notre échéancier original était de deux ans », rappelle-t-il.

De telle sorte que les Canadiens seront sa-

sis aujourd'hui d'une série de façons de revoir de fond en comble l'assurance-chômage, le bien-être social, l'éducation post-secondaire et le soutien aux familles, mais pas de « la » façon dont Ottawa s'y prendra en bout de piste.

Avant d'en arriver là, un comité parlementaire recueillera des opinions pendant plusieurs mois. Le premier objectif, insiste le ministre Axworthy au fil de multiples entrevues, consiste à susciter un large débat.

Car les Canadiens se méfient de ce que cache le discours fédéral sur les programmes sociaux. La majorité d'entre eux, indiquent les sondages, croient qu'il camoufle un sabotage sans précédent des budgets de la sécurité sociale. Dans le même esprit, les provinces et les groupes de pression sont sur le pied de guerre.

Au cours des prochains mois, le gouvernement fédéral espère profiter de la discussion pour faire consensus avec le public et désamorcer les objections des provinces et les groupes de pression.

À ceux qui l'accuseraient d'avoir des visées centralisatrices, il entend ainsi faire valoir qu'il veut rendre la sécurité sociale plus flexible pour les individus. « Une peinture ne

convient plus à tout le monde », répète le ministre.

À ceux qui l'accusent de vouloir consacrer radicalement moins d'argent à ce pan de son activité, le gouvernement veut démontrer que sa réforme peut quand même faire des gagnants et pas seulement des perdants.

Dans cet esprit les libéraux multiplient depuis plusieurs mois les projets-pilotes. Seulement cette semaine, ils en ont lancé trois, dont un destiné à subventionner les chômeurs qui acceptent un emploi moins payant que celui qu'ils ont perdu.

Dans la même veine, le document d'aujourd'hui identifiera les enfants comme la catégorie par excellence à qui la réforme pourrait éventuellement profiter.

Mais si l'expérience des consultations publiques du passé récent est garante de l'avenir, l'exercice qui s'engage aujourd'hui risque de soulever un certain scepticisme. À l'époque de Charlottetown, de multiples groupes de pression avaient rapidement pris le dessus sur les simples citoyens conviés à l'exercice. Au bout du compte, aucun des consensus résultant de la consultation publique n'avait survécu à l'épreuve du réel que sont les négociations fédérales-provinciales.

ÉDITORIAL

La Presse

Paul Desmarais
président du conseil
d'administrationRoger D. Landry
président
et éditeurClaude Masson
éditeur adjointMarcel Desjardins
directeur de l'informationAlain Dubuc
éditorialiste en chef

CECM : drôles d'élections

Après les élections provinciales, puis les municipales, les Montréalais seront appelés à voter une troisième fois, cet automne, pour former le conseil de la plus importante commission scolaire du Québec : la CECM.



Déjà en temps normal, cet exercice frôle les abîmes du palmarès de la démocratie : la participation au scrutin scolaire dépasse rarement les 15 p. cent. La fatigue électorale aidant, l'intérêt pour la chose scolaire risque de devenir encore plus famélique. Cela tombe on ne peut plus mal.

Les élections du 20 novembre sont de drôles d'élections. On va y choisir l'équipe dirigeante d'une institution qui n'existera peut-être plus, du moins pas sous son appellation actuelle, avant la fin du mandat des nouveaux élus. Le parti qui préside aux destinées de la CECM depuis des lunes, le Regroupement scolaire confessionnel (RSC), risque lui aussi d'être rayé de la carte. À tout égard, la CECM amorce une profonde mutation. C'est dans des moments comme ça que chaque vote prend toute son importance.

Autant l'avenir de la CECM paraît brumeux, autant les défis qu'elle aura à relever, au cours des prochaines années, sont vitaux. Ces défis sont surtout académiques. Actuellement, un peu plus du tiers des jeunes Québécois quittent l'école avant d'avoir terminé leur cours secondaire. Mais à Montréal, le dé-

crochage a pris des proportions de catastrophe : 45 p. cent des élèves de la CECM débarquent de l'école en cours de traversée. C'est d'abord et avant tout aux moyens qu'ils proposent pour stopper ce naufrage que l'on jugera les partis et leurs programmes.

L'école n'est pas une bulle étanche. Ses difficultés dépendent de conditions sociales sur lesquelles elle a peu de contrôle, mais dont elle doit tenir compte, ne serait-ce que pour y répondre par des ajustements scolaires. Comment concilier les besoins des enfants démunis économiquement ou intellectuellement avec ceux des p'tits bolles ? Comment donner toutes les chances aux premiers sans ennuyer les seconds ? Comment favoriser l'intégration des immigrants, tout en respectant les différences ? Les équipes en lice seront aussi évaluées selon leur perception de ces réalités sociales et des enjeux qu'elles posent.

Enfin, la CECM est confrontée à un gros défi politique. On ignore pour l'instant ce que le gouvernement du Parti québécois va faire de la loi 107, qui crée les commissions scolaires linguistiques. Dans l'Opposition, le PQ avait réclamé que ce projet soit mis en veilleuse, en attendant l'abolition de l'article 93 de la Constitution, qui crée une situation inextricable à Montréal et à Québec.

Cette semaine, le ministre de l'Éducation, Jean Garon, affirmait qu'il devait consulter avant de décider comment il va apprêter la patate chaude. Mais on imagine facilement qu'elle

sera servie à la sauce référendaire : l'occasion de mettre en valeur l'aspect paralysant de la Constitution canadienne est trop belle pour la laisser passer. Bref, les chances de clarifier rapidement cette question sont minces.

La CECM, qui a longtemps mené un combat d'arrière-garde sur cette question, disposera éventuellement de plusieurs mois pour promouvoir auprès du gouvernement la formule exprimant le mieux les besoins des Montréalais. Comment les partis en lice envisagent-ils l'avenir de la confessionnalité ? Quelle est leur compréhension de ce dossier extrêmement complexe ? Ces questions permettent aussi de se faire une idée de la qualité des équipes en lice.

Des trois qui sont engagées dans la bataille, le MEMO offre pour l'instant à toutes ces questions les réponses les plus complètes. Son « kit » idéologique « anti-sexiste, anti-raciste et non violent » a beau être très agaçant, c'est encore mieux que le silence du RSC, un parti en voie de désagrégation, qui a présidé aux pires égarements de la commission scolaire. Quant au COURTS, formé par l'ancienne présidente de la CECM, Denise Soucy-Brousseau, il n'est pas dépourvu d'idées. Mais sa parenté avec les dirigeants actuels de la commission inquiète. Et son programme demeure plutôt mince. Ceci dit, la présence de ce troisième joueur sur les glaces scolaires n'aurait-elle pour effet que de provoquer des débats publics et d'aider à clarifier les idées, ce serait déjà ça de pris.

Agnès GRUDA

La vertu

Rien de plus contraignant que la vertu quand on en a fait sa marque de commerce. Pas possible alors, sans risquer de se faire accuser de tartuferie, de chercher des excuses pour s'accommoder de demi-mesures et simplement faire comme tout le monde. C'est vrai pour les partis politiques comme pour les individus. En ce sens, le Bloc québécois vient de rater une belle occasion de demeurer à la hauteur de la réputation qu'il a voulu se donner.



Chaque automne, tous les partis fédéraux sont tenus par la loi de publier leur rapport financier pour l'année précédente. C'est ce que viennent de faire libéraux, conservateurs, réformistes et néo-démocrates. Mais pas le Bloc qui, n'ayant été officiellement créé qu'en septembre 1993, n'était pas techniquement obligé de se plier à cette règle, cette année. C'était son droit le plus strict de reporter cet exercice à l'an prochain et il s'en est prévalu.

Il faudra donc attendre l'automne 1995 — peut-être après le référendum, dont le résultat pourrait théoriquement provoquer sa dissolution — pour connaître la liste des personnes ayant souscrit à sa caisse électorale. On sait déjà que le Bloc, et c'est tout à son honneur, s'est volontairement astreint à l'esprit de la loi en vigueur au Québec qui interdit les contributions de personnes morales. Une mesure qui va dans le sens de l'assainissement du financement des partis et dont le Bloc réclame, à juste titre, la mise en application sur la scène fédérale.

En si bonne voie, il aurait été normal et habile qu'il profite de cette formalité pour donner à tous un exemple de sa volonté de transparence en acceptant librement de se plier à cette règle, dès cette année. M. Bouchard poura évidemment alléguer que rien ne l'oblige à être plus catholique que le pape et qu'il n'a de leçon à recevoir de personne à ce propos.

Il demeure qu'en se réfugiant derrière cette technicité, il se prive d'une belle occasion de montrer à ses adversaires qu'il n'a rien à cacher. Et qu'il n'a pas besoin d'être contraint par la loi pour mettre en pratique les principes qu'il recommande aux autres. Nul ne peut blâmer quiconque de n'être pas un saint, sauf s'il s'est lui-même proposé en paragon de vertu. Or, il se trouve que beaucoup d'électeurs ont eu, jusqu'à maintenant, cette impression avec le Bloc. D'où leur déception.

Pierre GRAVEL

« Oeil pour oeil finira par rendre le monde aveugle »
— MAHATMA GANDHI —



DROITS RÉSERVÉS

La boîte aux lettres

Sois belle et tais-toi ?

Dans l'édition de *La Presse* du jeudi 29 septembre dernier, deux lecteurs s'en prennent à Audrey Benoit, pour le commentaire que cette dernière signait, dans le même journal, le samedi 17 septembre.

Ces deux lecteurs, MM. Vincent Goudreau et Louis Cornélius, ne sont pas du tout d'accord avec Madame Benoit quant à ses craintes devant une éventuelle victoire du « NON » au prochain référendum. Cela les regarde, et ils ont le droit de relever les faiblesses — qu'ils croient débusquer — de l'analyse de Madame Benoit, dans l'exercice le plus légitime de leur liberté d'expression.

Là où leurs commentaires dépassent le simple échange d'opinions contradictoires, c'est lorsque, pour discréditer les idées de Madame Benoit, ils l'attaquent de la manière la plus arriérée qui soit : dire à une femme de se taire et de se contenter d'être jolie, c'était encore inoffensif, dans les années 50, mais aujourd'hui, quant on persiste et que l'on signe de pareilles grossièretés, c'est que, manifestement, on est à bout d'arguments. L'allusion perfide à son conjoint est du même acabit.

On hésite à y voir une atteinte délibérée à la vie privée de quelqu'un, si ce n'est pour servir de support à tout le reste : selon ces messieurs, Madame Benoit sort des deux seules fonctions qu'elle peut occuper : top model et compagne d'un homme.

C'est dommage, car avec mes collègues de travail, nous avons lu vos textes, et comme il se trouvait autant d'hommes que de femmes, et que les ferveurs fédéralistes et souverainistes étaient aussi présentes, nous n'avons pu conclure, unanimement, qu'à votre chauvinisme et misogynie communes. Rien à voir avec vos idées, qui souffraient de cette dilution.

Pour conclure, un petit test : si une femme avait signé des semblables éruptions, ne l'aurait-on pas tout de suite accusée d'être jalouse et sans doute moche à faire peur aux enfants ? Rassurez-vous : loin de moi l'idée de tirer semblable conclusion à votre sujet. Je suis certaine que vous êtes tous deux au moins aussi beaux qu'intelligents. Il n'y a qu'à vous lire pour s'en convaincre.

Chantal SAURIOL
Montréal

Mémoire collective bien sélective

De tout ce que j'ai pu lire ou entendre sur « l'affaire Mitterrand », rien ne fait référence aux 13 années de gouvernement socialiste. Rien donc sur les mesures sociales ou encore sur les réformes mises en place. La mémoire collective est décidément bien sélective.

Je suis une française de la génération Mitterrand, qui, pour son premier acte électoral, avait à choisir entre Jacques Chirac — candidat de droite — et François Mitterrand. Une citoyenne qui s'est assise et qui a fait le bilan du premier septennat socialiste (81 à 88). C'est donc au regard des actions menées, que j'ai choisi.

1982 : abolition de la peine de mort ; création de l'impôt sur la fortune ; 5 semaines de congé payées pour tous les Français au travail ; l'homosexualité n'est plus un délit.

1984 : droit à l'école libre ; liberté de choisir l'enseignement laïc ou confessionnel. Après la fin du premier mandat, placé sous le signe de la cohabitation — Jacques Chirac, premier ministre — 54% des Français ont réélu François Mitterrand. D'autres mesures allaient suivre.

1988 : création du Revenu minimum d'insertion pour aider les plus démunis, un an avant le droit à l'aide sociale aux sans abris, à Montréal.

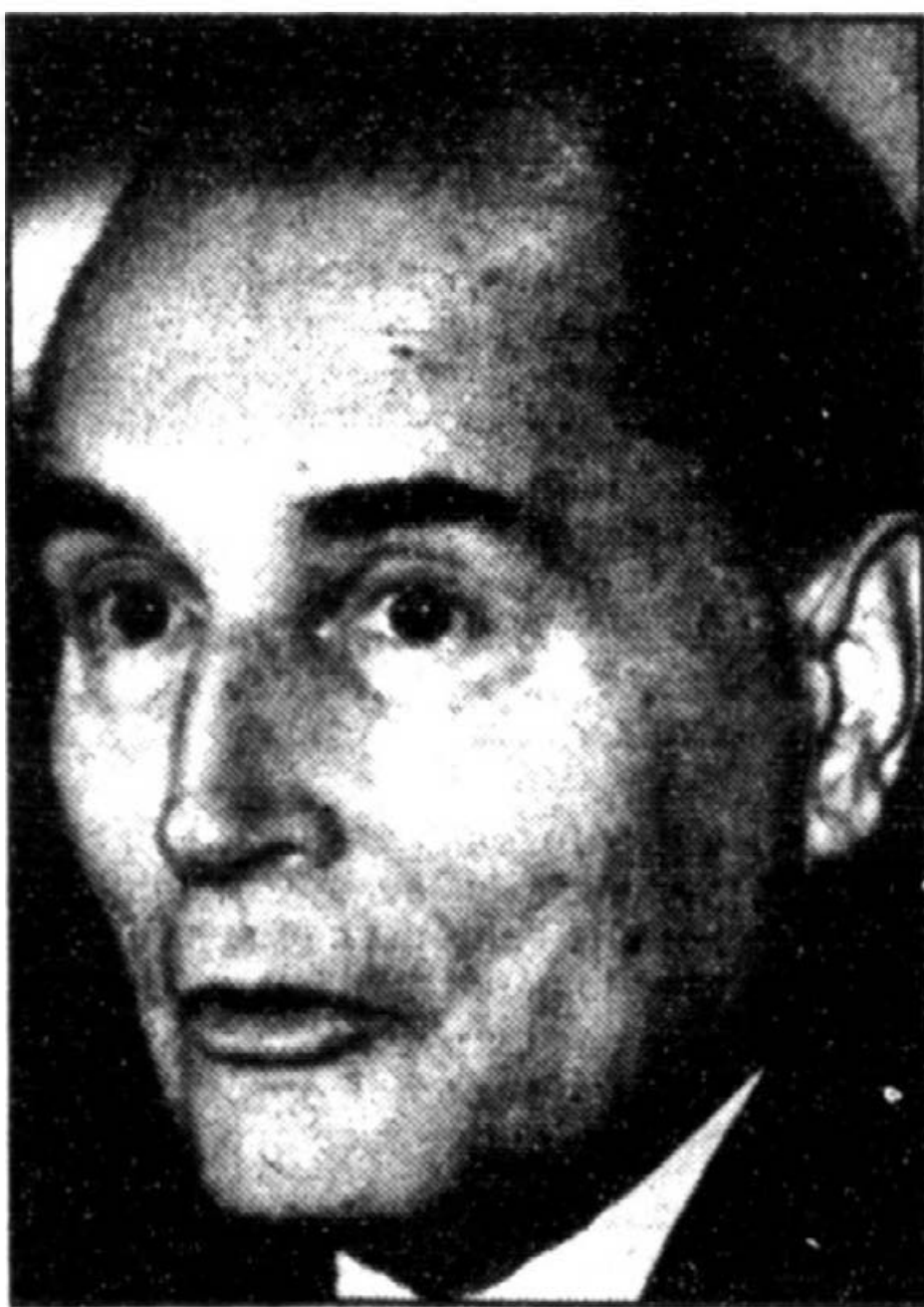
1991 : le harcèlement sexuel entre au code pénal.

Certaines de ces mesures ont fait la fierté des Français. Et voilà que subitement ils oublient. Au nom d'un passé pétainiste et d'une amitié honteuse avec René Bousquet, responsable de la rafle du Vel' d'Hiv en 1943. 13 000 Juifs devaient être livrés aux Allemands.

L'amitié de Valéry Giscard d'Estaing — président de 74 à 81 — et de Jean Bédel Bokassa n'a pas fait autant de vagues. Bokassa, président dictateur de la République centrafricaine jusqu'en 79, a provoqué, entre autres, le massacre de milliers d'écoliers.

Mais l'Afrique est loin et la question juive encore très présente dans la mémoire des Français. À juste titre d'ailleurs.

À croire certains analystes, historiens et même hommes politiques, le passé de Mitterrand n'est un secret pour personne. Tout le monde semblait le savoir, mais chacun se taisait. Pourquoi ce silence, si ce n'est au nom de l'ambition personnelle et politique. On reproche à Mitterrand la sienne ? En po-



François Mitterrand

litique, l'ambition n'est ni un défaut ni une qualité, c'est la règle numéro 1.

François Mitterrand est malade. Ses années, voire ses mois sont comptés. J'attends de lire les commentaires de ces mêmes analystes, historiens et hommes politiques. J'attends aussi de voir si ceux qui iront fleurir sa tombe seront traités de collabos.

Marianne AUBERT
journaliste indépendante
à Montréal depuis février 93

Banalités ?

Michel Tremblay, l'auteur, vient de lancer un ouvrage qui serait une critique de la télévision publique (Radio-Canada). J'emploie le conditionnel pour traiter de la nature de l'ouvrage de Tremblay, car je n'ai rien appris à cet effet en regardant *Raison-Passion*, l'autre samedi soir à Radio-Canada.

J'ai bien vu l'auteur, assis sur une chaise pendant près de 28 minutes face à Mme Denyse Bombardier, mais cette dernière a réussi le tour de force de « jaser » avec Tremblay sans vraiment traiter de son pamphlet. En somme, nous avons eu droit à quelque 27 minutes et 13 secondes de banalités.

Au crédit de Tremblay, disons qu'il a tenté à quelques reprises de mettre de la chair autour de l'os, mais l'intervieweuse n'était nullement intéressée de savoir que Radio-Canada nous coûte très cher et que, à l'exception du *Point* et de quelques « dossiers spéciaux », l'entreprise est tout bêtement sclérosée ; incapable de faire autre chose, en affaires publiques, que des « show de chaises ».

C'est terriblement gênant d'avoir à payer à tous les jours, par nos taxes et impôts, pour l'inertie de maîtres à penser du service des affaires publiques de notre télé d'État. Sur-tout que nous avons compté 27 noms de personnes au générique de l'émission. Vingt-sept personnes sur le « pay roll » de *Raison-Passion*... un « show » au cours duquel l'émotion vient surtout du télé-spectateur qui se surprend à chercher le numéro de l'Office de protection du consommateur... ayant l'étrange sentiment de se faire avoir par des membres d'une société d'admiration mutuelle. Je m'en vais, de ce pas, lire *Les Fourmis*, de Boris Vian. Je l'aime bien ce Boris, surtout lorsqu'il dit : « c'est drôle comme les gens qui se croient instruits éprouvent le besoin de faire chier le reste du monde. »

Je signe avec passion,

ALAIN DEXTER
Ottawa

Coucou, c'est encore moi...

Bonjour Monsieur le Maire,

■ Coucou, c'est encore moi !

J'aimerais par la présente vous mettre, ainsi que les lecteurs de *La Presse*, au courant des derniers développements concernant le règlement de mon problème.

Le 2 août dernier, je vous écrivais pour vous faire part des désagréments et dangers vécus chaque jour par les résidents de ma rue. Rappelez-vous : je vous faisais alors remarquer que la circulation trop rapide et trop dense avait transformé une artère résidentielle en champ de course. Je soulignais aussi le fait que, la Ville ayant émis un permis d'opération à une garderie, une administration efficace assurerait aussi la sécurité des enfants la fréquentant.

Je sais que vous êtes quelqu'un de très occupé présentement (n'y a-t-il pas une certaine campagne électorale en cours ?) aussi avais-je pensé alors que, peut-être, vous

n'auriez pas le temps de vous occuper de mon problème. Donc, lorsque je vous ai adressé ma première lettre, j'avais aussi pris l'initiative d'en envoyer une copie à *La Presse* !

Le 9 août dernier, je recevais un accusé de réception de *La Presse*, mais rien du bureau du maire. Le 14 août dernier, *La Presse* publiait ma lettre dans sa rubrique *Opinions du Lecteur*, mais je n'avais aucune nouvelle du bureau du maire.

Le 16 août dernier, M. Michel Benoit, notre conseiller municipal, me visitait et m'expliquait qu'il n'était pas nécessaire de faire une pétition : au bureau du maire, on était au courant, on étudiait la situation, des compteurs de circulation seraient très bientôt mis en place et au moins un arrêt obligatoire, probablement deux, tel que demandé, seraient installés. Tout cela devait être effectué dans le prochain mois.

Le 17 août dernier, je recevais enfin une réponse du bureau du maire. Évidemment, M. Doré, vous ne pouviez me répondre personnellement, cependant, Mme Del Castillo, responsable des relations avec les citoyens, m'apprenait que « vous aviez reçu ma lettre (!) et que vous l'aviez priée de la transmettre au service concerné pour analyse et suivi dans les meilleurs délais ». On m'assurait aussi qu'un représentant de ce service communiquerait avec moi sous peu !!

Que s'est-il passé depuis ? Aucune action visible ne semble avoir été entreprise.

Mme Del Castillo a-t-elle fait une erreur et transmis ma lettre au mauvais service ?

Avez-vous cru que les résidents de la rue de Louvain oublieraient et arrêteraient leurs démarches ?

Je désire partager avec vous un mot que j'ai appris récemment : PROCRASTINATON. Est-ce que sa définition ne qualifie pas un peu la présente administration ?

Nous ne pouvons pas oublier et laisser tomber : nous vivons cette situation chaque jour et notre qualité de vie s'en trouve affectée.

Plusieurs adultes bénéficiant du droit de vote demeurent sur la rue de Louvain. Peut-être devriez-vous y penser, car le soir du vote, je devrai sortir de chez moi pour aller faire mon devoir de citoyenne. Je devrai marcher le long de la rue de Louvain pour me rendre au bureau de scrutin...

Marie-Josée CADIEUX
Montréal

OPINIONS



L'affaire O.J. Simpson est risible et tragique... La société américaine est tellement obnubilée par ce crime passionnel que c'est à se demander si Simpson ne recevra pas un Oscar pour sa performance en cour... Nos voisins du sud ont dévoré ce nouveau « soap » à live

Rectitude politique, droits de la personne et société moderne

BRUNO DESJARDINS

L'auteur est enseignant et étudiant en science politique.

Récemment, des policiers de la SQ ont dû abattre un homme qui, croyait-on, tenait en otage sa famille. Les policiers usèrent de leurs armes après que l'homme eut lui-même tiré des coups de feu en leur direction. Aujourd'hui, les policiers sont poursuivis...

Récemment aussi, la communauté haïtienne a dénoncé la Croix-Rouge canadienne à cause d'un rapport ayant identifié les Haïtiens comme clientèle à risque, le taux de sida étant plus élevé chez ces derniers que dans les autres communautés, grandes comme petites.

Récemment encore, les Afro-Américains ont déclaré qu'O.J. Simpson n'avait pas assassiné son ex-épouse, mais qu'il était victime d'un complot raciste : les Blancs avaient tout intérêt à détruire Simpson, qui constitue un modèle par excellence pour nombre de jeunes Afro-Américains en quête d'un avenir radieux...

Il y a un rapport entre ces événements : ils évoquent combien notre société « politiquement correcte » est devenue malade. On blâme les policiers : ils ont osé tirer ! On leur a tiré dessus en premier ! L'homme n'avait qu'à ne pas tirer et se rendre calmement. Non, nul ne regarde les faits et gestes de l'homme ; on préfère critiquer les policiers, une cible de choix par les temps qui courent. Avec le ridicule devenu norme, il est même probable qu'on dépensera des milliers de dollars pour faire enquête sur cette affaire banale.

Mais j'entends déjà crier « Quoi ? Banalement, il y a eu mort d'homme ! Les policiers ont été négligents ! » Vraiment ? Ils faisaient leur boulot... On dira « Oui, mais ils auraient pu lui tirer dans les jambes, pas le tuer ! » Peut-être, mais le problème c'est que personne n'ose dire ou même penser (ce qui est encore plus grave !) que le pauvre type n'avait qu'à la laisser tomber par terre son arme, et aujourd'hui il siroterait sa petite bière devant la télé en paix...

Les Haïtiens et le Sida, même phénomène. Pourquoi blâmer la Croix-Rouge ? Les faits sont là : les Haïtiens constituaient statistiquement un groupe à risque. Il ne s'agit pas de discrimination raciale, ce sont des faits. Aurait-il fallu que la Croix-Rouge ne fasse rien et mette la vie de nombreux transfusés en danger ? Et cette déclaration alors que les États-Unis jugent que la Croix-Rouge canadienne a des standards de qualité moins rigoureux que les leurs ? Non, mais sérieusement...

Et l'affaire O.J. Simpson... Risible et tragique... La société américaine est tellement obnubilée par ce crime passionnel que c'est à se demander si Simpson ne recevra pas un Oscar pour sa performance en cour... Nos voisins du sud ont dévoré ce nouveau « soap » à live.

Dans ces deux derniers cas, c'est le caractère racial qui vient brouiller les

cartes de la rectitude politique... Que l'affaire Simpson soit analysée via le prisme racial dépasse l'entendement : on se moque des faits, ou de la réalité. La vérité importe peu, seule l'image compte. Même cas pour le sang : les faits on s'en fout : les Haïtiens se moquent de savoir si la Croix-Rouge avait raison ou tort de prendre des précautions ; ils n'acceptent tout simplement pas de se faire dire une vérité qu'ils ne souhaitent pas voir...

La fin du XVIIIe et le début du XIXe siècles ont été témoins d'un renouveau philosophique : la raison triomphait ; l'« ère des lumières » débutait.

L'homme réfléchissait en toute logique, cherchant à découvrir la Réalité, que les Grecs avant eux tentaient d'analyser.

Je crois que cette fin de XXe siècle marque la faillite des « lumières » : l'humain ne réfléchit plus, il est gavé d'informations qu'il ne comprend plus et qui ne peuvent que montrer la surface des choses... La société de l'information a donné naissance à une société de l'apparence, à un monde où le contenu a moins d'importance que le contenant : où le comment a préséance sur le pourquoi.

Ces trois événements ont aussi à voir avec le maintien de l'ordre, ou la sécurité publique. Avec les droits de la personne, les organismes publics ont toujours tort dans l'esprit des gens. La personne est plus forte que tout, et elle doit avoir raison coûte que coûte. Qu'il soit question de crime, d'emploi, de politique, de santé (etc...), personne n'analyse plus les problèmes objectivement : le secteur public part toujours avec le fardeau de la preuve, et la personne, elle, se croit toujours protégée par une charte de droits qui la transforme de facto en victime, et l'État en oppresseur...

On blâme l'État pour tout et rien, mais jamais personne ne parle du comportement ou des attitudes des citoyens. Avant la charte, la règle d'or voulait « que la Reine ne puisse mal faire » ; depuis la charte, c'est l'individu qui s'est accaparé cette exclusivité...

L'individualisme exacerbé de notre société, la charte des droits que l'on pervertit toujours plus au nom de son caractère libéral, la désresponsabilisation et l'égoïsme à outrance de gens qui ne pensent plus, préparent un monde aberrant qui ferait pâlir les Orwell et Huxley de tout genre...

Car, l'ironie c'est que le monde que la rectitude politique a engendré n'a pas de leader, il s'autogère et se renforce de jour en jour, conformisme oblige. C'est un monde où l'apparence de la liberté n'engendre que le mépris et l'intolérance, et le tout, cyniquement, au nom des droits de la personne. Si « 1984 » et « Le Meilleur des Mondes » évoquaient des sociétés totalitaires où l'humain n'avait plus la moindre liberté, celui qui s'annonce en est l'opposé : le monde sera ultra-libéral, l'État sera devenu incapable de faire quoi que ce soit. (Le cas américain démontre que cela existe déjà), et la société s'effritera, victime de ses composantes individuelles...

Et dire qu'on songe à retirer les cours de philosophie du niveau collégial... Après le fast food, voilà venu le règne du fast thought...

Plaidoirie en faveur des jurys

Le jury reste le dernier rempart contre l'oppression des lois

JEAN-CLAUDE HÉBERT

L'auteur est un criminaliste bien connu. Dans ce texte, il réplique, à la façon pittoresque des plaideurs, à un éditorial de Pierre Gravel, publié la semaine dernière et intitulé « Il faut repenser les procès devant jury ».

Par le biais d'un raisonnement noué et tourmenté, M. Gravel postule que la médiatisation d'un procès rend utopique le choix d'un jury impartial.

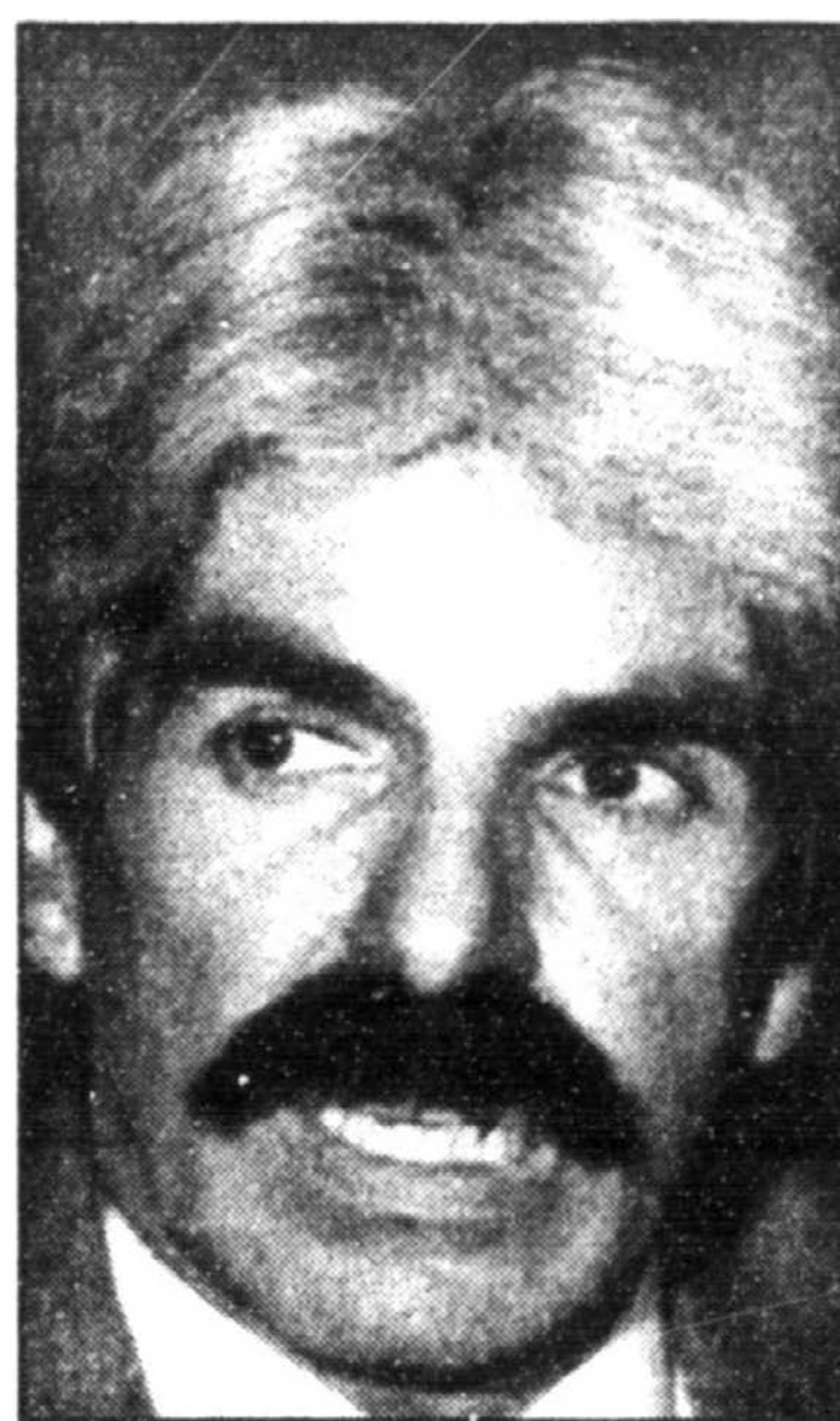
Cette méprise repose sur l'adéquation entre l'ignorance des faits litigieux et le concept d'impartialité. Certes, la méconnaissance ou l'ignorance de la couverture médiatique entourant un procès à haute visibilité favorise indubitablement la constitution d'un jury impartial.

Cependant, la contamination des esprits, quoique périlleuse, n'est tout de même pas un phénomène irréversible. Notre système judiciaire comporte un mécanisme de filtration des préjugés - par récusations interposées - permettant, règle générale, d'écarter les candidats biaisés. L'usage démontre que, bien au fait des règles du jeu, les jurés s'emploient à rendre des verdicts fondés sur la preuve dans le cadre de la légalité. Sont alors laissés pour compte les analyses et commentaires des glossateurs. Nos archives judiciaires fourmillent d'exemples témoignant de la capacité des jurés de bien remplir leur fonction en toute impartialité.

D'aucun se rappelleront peut-être les images saisissantes, captées par un appareil vidéo dans un dépanneur au début des années 80, et montrant un policier en train de morigéner un citoyen qui l'avait interpellé. Une bousculade s'en est suivie, si bien que l'agent fut inculpé pour coups et blessures. Dans l'imaginaire public, le policier fut jugé sommairement, puis pendu haut et court en raison de la puissance évocatrice des images projetées à satiété. Agissant comme procureur de la défense, nous étions sceptique quant à la possibilité d'assermenter un jury impartial. Le verdict d'acquiescement nous a convaincu de notre erreur de perception.

La sélection des jurés

Au Canada, tout inculqué a droit, sauf en justice militaire, au procès par jury, dès lors que l'inculpation peut générer



Jean-Claude Hébert

une peine maximale de cinq ans ou plus d'incarcération. Cette garantie juridique se trouve encastrée dans la constitution du pays. Ce choix de société nous semble difficilement réversible dans l'état actuel des choses. Les droits des uns emportent souvent des obligations pour les autres. Ce va-et-vient entre les droits et devoirs caractérise toute société démocratique.

C'est au hasard de la liste électorale que sont confectionnés les tableaux des candidats-jurés. Pour éviter de préjudicier des gens, la Loi sur les jurés permet au juge d'exempter une personne dont la santé ou les charges domestiques ne lui permettent pas d'être juré ou, si l'intérêt public l'autorise, une personne ayant un motif d'exemption. Bref, la dispense peut être accordée pour cause de santé, d'emploi, d'étude, de vacance, d'affaires, etc.

Il incombe au juge de statuer sur le mérite d'une demande d'exemption. Ce fai-

sant, il lui faut parfois débusquer les tireurs cherchant, par faux prétexte, à esquiver leur responsabilité sociale. Sachons reconnaître la difficulté pour un magistrat d'atteindre le juste équilibre entre la fermeté et l'ouverture d'esprit. Cet écueil ne saurait toutefois excuser l'excès de tempérament au mépris des préceptes de la loi. Les attentes du public obligent la magistrature à poser des actes de type administratif comme s'il s'agissait d'actes judiciaires. Dans la pluralité des cas, le système d'exemption fonctionne harmonieusement. M. Gravel fausse la perspective en insistant lourdement sur un incident qui relève de l'exception.

Que la rétribution quotidienne des jurés soit modeste, nul n'en disconvient. Hélas !, la sclérose des ressources de l'État et le déficit des finances publiques interdisent l'octroi de généreuses compensations.

L'archaïsme du système

Pour M. Gravel, la valeur de l'institution du jury serait liée au règles de sélection des candidats-jurés, ainsi qu'aux modalités de rétribution. Qui plus est, l'éditorialiste opine que, dans sa forme actuelle, « c'est un système archaïque dont l'inadéquation à la réalité d'une société moderne constitue une menace de plus à la crédibilité de la Justice, qui est déjà assez mal en point ».

Tout bien réfléchi, ce type de rhétorique confondante, d'avantage réquisitoire qu'éditoriale, est de nature à décrédibiliser la Justice. Plutôt que de remuer des poncifs, M. Gravel eut mieux fait de se renseigner, un tant soit peu, sur l'institution du jury. L'eut-il fait qu'il aurait constaté que l'expérience collective d'un segment de la société qu'est le jury est forcément supérieure à celle d'un juge seul.

Par ailleurs, l'examen du groupe garantit une étude plus complète de tous les éléments de la preuve. Surtout, le jury reste le dernier rempart contre l'oppression des lois. Moins obnubilés par la technicité de la loi, les jurés tiennent compte également de l'équité, auquel cas les zéloteurs de l'État peuvent être neutralisés.

Ces questions de fond méritent une réflexion éditoriale. À défaut de ce faire, comment peut-on sérieusement lancer un édit consacrant l'archaïsme du procès par jury ?



Francisco Ruiz Massieu mourra peu de temps après son arrivée à l'hôpital.

Mexique : la violence politique est malheureusement de retour

La solution de l'assassinat du député Massieu serait une excellente manière pour Zedillo de débiter son mandat

JEAN-FRANÇOIS PRUD'HOMME

L'auteur est chercheur titulaire à la Division d'études politiques du Centro de Investigación y Docencia Económicas, à Mexico.

Mercrédier dernier, l'assassinat de José Francisco Ruiz Massieu, secrétaire général du Parti Révolutionnaire Institutionnel, a marqué un retour au climat d'appréhension et de violence politique qui avait régné cette année au Mexique.

Pourtant, le déroulement relativement correct des élections présidentielles du mois d'août et la disposition au dialogue montrée par les trois principaux partis politiques, au cours des dernières semaines, annonçaient un avenir prometteur pour la réforme des institutions politiques mexicaines.

La veille de l'assassinat, le parti au pouvoir depuis soixante-cinq ans avait réitéré sa volonté d'entreprendre des changements visant à démocratiser ses processus de prise de décision interne et à explorer les mécanismes de sa séparation du pouvoir public. Ses adversaires, le Parti Action Nationale d'abord et ensuite dans un revirement de stratégie, l'habituellement intransigent Parti de la Révolution Démocratique, avaient manifesté le désir de participer à un dialogue national pour éliminer les entraves à la vie démocratique. Déjà, des pourparlers étaient en cours. On prévoyait l'annonce d'un pacte politique après l'installation du nouveau Congrès, en décembre. En sa qualité de représentant du PRI auprès de l'Institut Fédéral Electoral et de chef de sa prochaine fraction parlementaire, monsieur Ruiz Massieu était un rouage fondamental dans ce processus de détente.

Le recours à la violence ne constitue pas une nouveauté dans la vie politique mexicaine. Souvent, au cours de son long règne, le régime a eu recours à la répression pour contrôler l'agitation des mas-

ses. De façon plus sélective, surtout au cours de la décennie des années soixante-dix, des opposants de la gauche radicale au gouvernement ont disparu. Plus récemment, le Parti de la Révolution Démocratique soutenait qu'une centaine de ses militants avaient été victimes d'assassinats, durant les six dernières années. Dans certaines régions rurales, les vendettas personnelles se mêlent encore souvent aux affaires politiques. À la ville, les pratiques des corps policiers ne sont pas toujours très propres. Néanmoins, toute cette violence est diffuse. Elle affecte peu la stabilité des institutions politiques.

Cela s'explique entre autres par le fait qu'une des pièces fondamentales du régime, le PRI, a été institué pour permettre le règlement pacifique des différends entre les membres de l'élite politique du pays. Quand en 1928, le président élu Obregon a été assassiné par un fanatique religieux, le chef du gouvernement, Calles, a mis sur pied une organisation qui fut l'ancêtre du PRI.

Jusqu'en mars dernier quand le candidat présidentiel Colosio a été assassiné, la violence avait épargné la classe politique. Deux morts en six mois, c'est beaucoup.

La machine à rumeurs s'est remise en marche. L'opinion publique croyait peu en la thèse de l'assassinat solitaire mise de l'avant par les autorités pour expliquer le crime du mois de mars. Maintenant, il y a des coïncidences qui alimentent la thèse du complot. On met en évidence la volonté de réforme politique exprimée par les deux victimes. On mentionne aussi les liens étroits qui les unissaient au président Salinas : monsieur Colosio était son dauphin, monsieur Ruiz Massieu avait été son beau-frère et était demeuré un ami proche. Quand on pense conspiration, on cherche les coupables du côté de la politique. Pour certains, des forces traditionnelles du côté du pouvoir chercheraient à freiner le changement ; d'autres mettent en cause d'obscurs groupes de la gauche radicale.

L'hypothèse d'une action des cartels du trafic de la drogue n'est pas écartée. Le frère de monsieur Ruiz Massieu est sous-ministre de la Justice. Au cours des derniers mois, il s'était lancé dans une violente campagne contre le cartel de Matamoros. Comme dans beaucoup de pays, ce type d'intervention touche souvent les zones grises du système politique. Il y a des observateurs qui voient dans les actions violentes des derniers mois une « colombianisation » de la vie nationale.

Il est difficile de corroborer ces hypothèses. Pour le moment, elle ne sont que pure spéculation. Néanmoins, comme dans toutes les sociétés où la pratique du secret gouvernemental est monnaie courante, l'opinion publique est facilement portée à imaginer des conspirations. En général, les réponses évasives du gouvernement et des autorités judiciaires alimentent cette disposition du grand public.

Il semble que, cette fois-ci, les autorités devront solutionner le crime de façon rapide et convaincante. Avant les élections du mois d'août, beaucoup avaient peur des conséquences d'un éventuel conflit post-électoral. Cela ne s'est pas produit. Après des hésitations chez certaines d'entre eux, les principaux partis politiques ont fait preuve d'un grand sens de la responsabilité. Les institutions publiques dans leur ensemble en sont sorties grandies. Elles paraissent être en mesure de s'autotransformer. Un certain optimisme régnait dans le pays. Il serait dommage qu'un crime politique mal éclairci vienne miner ce regain de confiance. Ou encore freiner la volonté de coopération entre les trois grandes formations politiques.

Au chapitre des réformes qu'il proposait, lors de sa campagne électorale, le président élu, monsieur Zedillo, incluait la transformation d'un système judiciaire pas toujours efficace et impartial. La solution de l'assassinat du député Ruiz Massieu serait une excellente manière de débiter son mandat et d'affirmer sa volonté de changement.

Arts Spectacles

Saison Jazz Montréal

François Houle et Myra Melford au Gesù

ALAIN BRUNET

Quelques excursions rituelles dans les Bois-Francis ont conduit nombre de mélomanes à découvrir la pianiste new-yorkaise Myra Melford et le saxophoniste-clarinettiste québécois François Houle.

Houle s'est amené à deux reprises au Festival international de musique actuelle (FIMAV); une fois avec son quintette issu de Colombie-Britannique (1992) puis aux côtés du compositeur et instrumentiste Paul Dolden, ce printemps. Melford s'y est aussi produite à deux reprises, notamment aux côtés du guitariste-compositeur Fred Frith (1992) ainsi qu'avec son propre ensemble américain, fort apprécié en mai dernier.

Melford avait naguère rencontré Houle à Vancouver, à l'occasion de l'excellent festival de jazz qui s'y tient. Par la suite, elle fut l'invitée sporadique de François Houle lors de concerts spéciaux... ce qui a mené nos oiseaux à imaginer un duo.

Ce soir, dans le cadre de la Saison Jazz Montréal, le tandem virtuel devient réel. Et l'excursion rituelle s'arrête au Gesù.

«Nous partageons le même intérêt envers les nouvelles techniques d'instrument, la recherche de textures sonores, aussi bien que sur le plan compositionnel (tonal et atonal) que de celui de l'improvisation. Nous ne répétons ce nouveau concert que depuis quelques jours, mais c'est déjà un processus formidable», assure Myra Melford, en direct de la Grasse Pomme.

Originaire de Chicago, la pianiste Myra Melford s'est découverte une vocation en musique actuelle alors qu'elle étudiait au Evergreen State College, d'Olympia, dans l'Etat de Washington. Elle a ensuite traversé le continent pour s'établir provisoirement à Boston, avant de s'enraciner à New York où elle réside depuis dix ans.

Associée au jazz et à la musique improvisée, Myra Melford ne se réclame pas de la tradition. «Je ne suis pas une musicienne de bebop, tient-elle à préciser. J'ai étudié la musique classique lorsque j'étais enfant; étant donné que mon prof de piano était un bon musicien de blues et de boogie woogie, fêru de la tradition de Chicago, mon goût pour la musique improvisée a débuté par Jimmy Yancey, Otis Spann et Muddy Waters.»

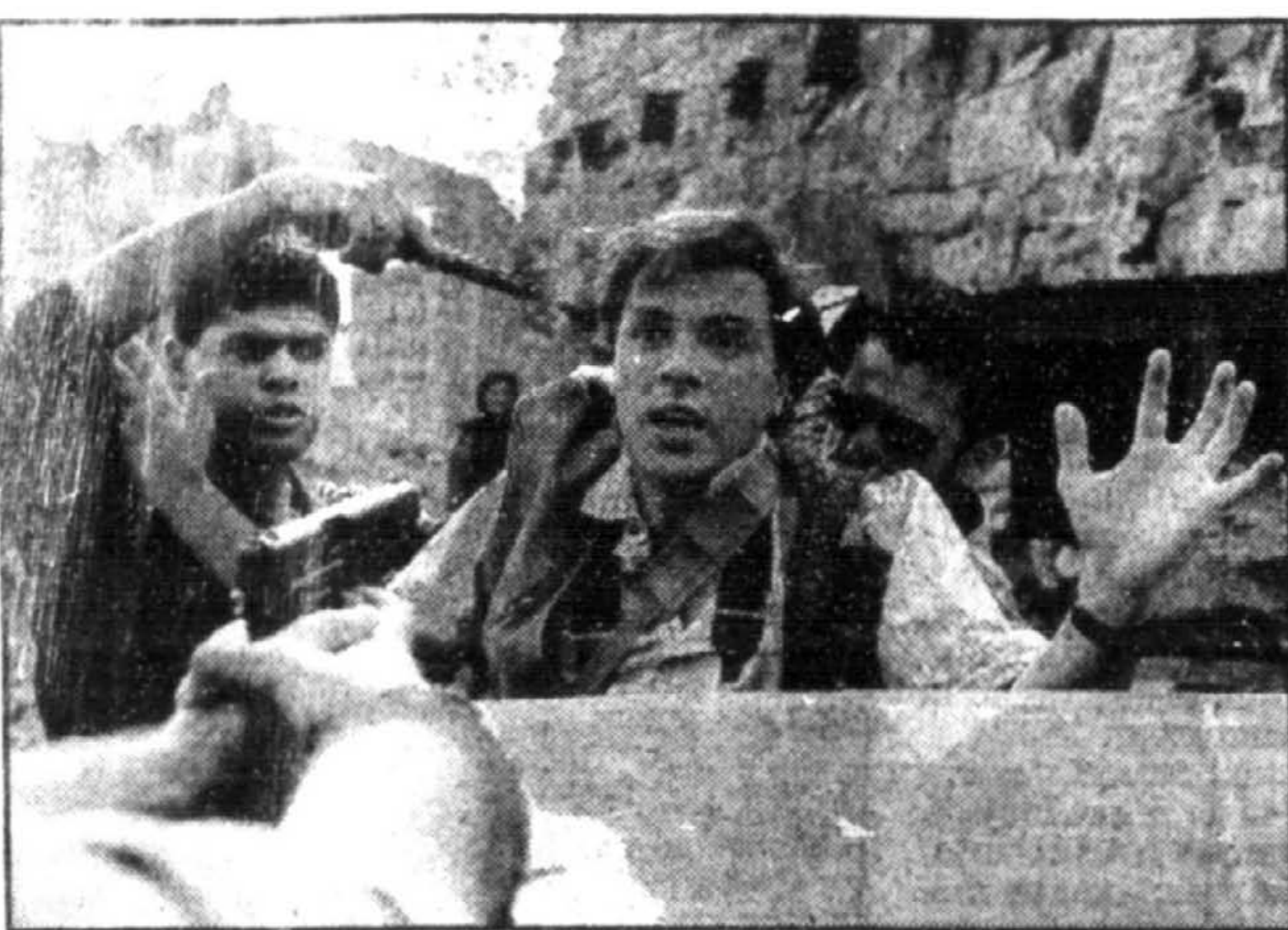
A l'échelle nationale, François Houle est d'ores et déjà considéré comme un musicien prometteur. Résident de Vancouver depuis 1990, il grandit à Chateauguay, et n'a pas laissé ses pieds pendre très longtemps au bout du quai.

Son curriculum vitae fait état d'une trajectoire impressionnante, dont une maîtrise obtenue à l'université Yale et plusieurs séjours de création au fameux Banff Center. Il est de ces jeunes musiciens canadiens dont la recherche tend à souder deux mondes: celui du jazz ainsi que celui de la musique contemporaine et ses extrapolations électroacoustiques.

Certains vont même jusqu'à comparer son style au sax soprano à celui de Steve Lacy, ce qui n'est pas peu dire.

Concert du saxophoniste-clarinettiste François Houle et de la pianiste Myra Melford, ce soir, 20 h au Gesù dans le cadre de la Saison Jazz Montréal.

Television



Yves Soutière en photographe montréalais pris en otage au Liban dans *Mourir d'amour* et Lydia Andrei en Régine, patronne d'un snack-bar dans le Québec des années cinquante.



Mourir d'amour Une série dont l'idée de base est morte en route

LOUISE COUSINEAU

Fernand Dansereau, l'auteur des merveilleux textes de la série télévisée *Les Filles de Caleb*, a pris un avocat pour être sûr que son nom n'apparaîtra pas au générique de la série *Mourir d'amour* qui prendra l'affiche le jeudi 13 octobre à Radio-Québec. «Une série, dit-il, à laquelle on a enlevé son âme.

Pour avoir vu deux épisodes de *Mourir d'amour* hier, je peux vous assurer que son nom n'est nulle part au générique, et nulle part dans les communiqués de presse. Et c'est regrettable.

Parce que *Mourir d'amour* aurait été une série sans doute meilleure si Fernand Dansereau n'avait pas été évincé du projet le 3 septembre 1993.

L'idée de départ de Fernand Dansereau était que l'amour est éternel. Un couple meurt et doit prouver, dans l'autre monde, la profondeur de son amour. Il est renvoyé sur terre pour passer un test. Chaque épisode devait démontrer la qualité de l'amour, chaque semaine montrant une progression sur la précédente.

Cette bible de Fernand Dansereau a gagné le prix du concours Francfiction et on a organisé un concours d'auteurs, en France et ici, pour concocter 13 scénarios. Une première dans l'histoire des relations télévisées France-Canada. Un projet de 10 millions de dollars. La moitié des épisodes réalisés ici, l'autre moitié en France.

Chemin faisant, Fernand Dansereau a appris que les textes d'encadrement qu'il avait écrits pour chaque épisode étaient refusés. «Puis, dit-il, on a cessé de me montrer les scénarios.» Alors qu'il devait être le script-éditeur. Il n'a jamais vu les versions finales des épisodes.

«J'aurais pu prendre une injonction pour interdire la diffusion de la série, dit-il, mais cela aurait nuï aux auteurs que j'aime bien. Ou j'aurais pu poursuivre en cour. Ça aurait pris trois ans et beaucoup d'énergie. J'ai préféré laisser tomber.»

Mourir d'amour devait comporter 13 épisodes. Il n'y en a plus que 10, cinq produits ici par la maison Téléfiction — qui a fait *Bombardier*, la *miniserie* — et cinq autres produits en France par Le Sabre, qui a fait *faillite en route*, et a été remplacée par Ellipse.

Zap: Radio-Québec reparlera à TVA

Il y a trois semaines, le vice-président Michel Chamberland de Télé-Métropole déplorait que Radio-Québec n'ait pas voulu lui refiler les reprises de la première saison du téléroman *Zap* qui a remporté deux Gémex dimanche dernier. La rediffusion de *Zap* cet automne aurait sûrement amené des nouveaux auditeurs à Radio-Québec qui aurait pu attendre à janvier pour diffuser sa deuxième saison de *Zap*, plaiderait M. Chamberland. L'émission est à l'affiche ce soir.

Hier, la patronne du projet *Zap* à Radio-Québec, Mme Carmen Bourassa, expliquait que TVA

pourrait éventuellement obtenir les reprises de *Zap*. «Rien n'est terminé», a-t-elle dit. Dans le feu de la discussion, Mme Bourassa a révélé qu'elle avait refusé le poste de directrice des programmes au Canal Famille, poste laissé vacant par le départ de Mme Louise Dansereau.

«Je suis irrémédiablement Radio-Québec. J'y crois», a lancé Mme Bourassa.

Le vice-président de TVA, M. Pélard, a déposé un grief auprès de la SARDEC (la Société des auteurs, chercheurs, documentalistes et compositeurs) sur la place du réalisateur et du scénariste dans une oeuvre.

Une grosse bataille de principe qui mijote depuis quelques mois et qui intéresse tous les auteurs qui détestent que leurs oeuvres soient tripatouillées à leur insu par des réalisateurs.

Incidemment, Mme Pélard est la compagne de Bernard Dansereau, fils de Fernand. Bernard et Mme Pélard ont collaboré avec Fernand Dansereau à l'élaboration de la «bible» originale.

Il n'y a pas de lien entre chacun des épisodes. Les producteurs ont opté pour des images d'ouverture où on voit les acteurs dans leurs différents personnages.

Les téléspectateurs pourront constater de quoi il retourne à compter du jeudi 13 octobre à 19 h 30 à Radio-Québec. Et à compter de janvier à la chaîne F3 s'ils sont en France. Le 9 octobre, on présentera un «making of» à Radio-Québec, histoire de mettre le public en appétit.

Le vice-président de TVA, M. Pélard, a déposé un grief auprès de la SARDEC (la Société des auteurs, chercheurs, documentalistes et compositeurs) sur la place du réalisateur et du scénariste dans une oeuvre.

Une grosse bataille de principe qui mijote depuis quelques mois et qui intéresse tous les auteurs qui détestent que leurs oeuvres soient tripatouillées à leur insu par des réalisateurs.

Incidemment, Mme Pélard est la compagne de Bernard Dansereau, fils de Fernand. Bernard et Mme Pélard ont collaboré avec Fernand Dansereau à l'élaboration de la «bible» originale.

Il n'y a pas de lien entre chacun des épisodes. Les producteurs ont opté pour des images d'ouverture où on voit les acteurs dans leurs différents personnages.

Les téléspectateurs pourront constater de quoi il retourne à compter du jeudi 13 octobre à 19 h 30 à Radio-Québec. Et à compter de janvier à la chaîne F3 s'ils sont en France. Le 9 octobre, on présentera un «making of» à Radio-Québec, histoire de mettre le public en appétit.

Le vice-président de TVA, M. Pélard, a déposé un grief auprès de la SARDEC (la Société des auteurs, chercheurs, documentalistes et compositeurs) sur la place du réalisateur et du scénariste dans une oeuvre.

Une grosse bataille de principe qui mijote depuis quelques mois et qui intéresse tous les auteurs qui détestent que leurs oeuvres soient tripatouillées à leur insu par des réalisateurs.

Incidemment, Mme Pélard est la compagne de Bernard Dansereau, fils de Fernand. Bernard et Mme Pélard ont collaboré avec Fernand Dansereau à l'élaboration de la «bible» originale.

Le prix France-Québec à Fernand Dumont pas tout à fait par hasard

MICHEL DOLBEC
de la Presse Canadienne
PARIS

Le 30^e Prix littéraire France-Québec Jean-Hamelin a été décerné hier au sociologue Fernand Dumont, de l'université Laval, pour sa *Genèse de la société québécoise* publiée chez Boreál.

Créé en 1965, ce prix littéraire est attribué chaque année par l'Association des écrivains de langue française (ADELF) à un auteur francophone originaire d'Amérique du Nord. Le choix de Fernand Dumont, trois semaines après l'élection du Parti québécois, n'est pas tout à fait un hasard.

«Cela s'inscrit dans une réalité politique, a admis Gilbert Pilleul, le spécialiste de la littérature québécoise à l'ADELF. C'est une sorte d'encouragement pour que la conscience nationale se transforme en réalité. C'est toute une oeuvre, toute une pensée que nous couronnons. Ce livre est un ouvrage de référence pour comprendre comment est née la société québécoise, pour comprendre le présent et pour réfléchir à la manière de sauvegarder les identités dans l'avenir.»

Cette question est d'ailleurs une des préoccupations de l'ADELF, qui a réuni le mois dernier des écrivains français et québécois autour du thème *Identité et littérature*. La remise du Prix France-Québec à Fernand Dumont apparaît comme la suite logique de ce colloque. «La civilisation, la défense des identités passent d'abord par la défense de l'écriture, résume Gilbert Pilleul. L'écrivain doit être un témoin du passé et un prophète.» Sociolo-

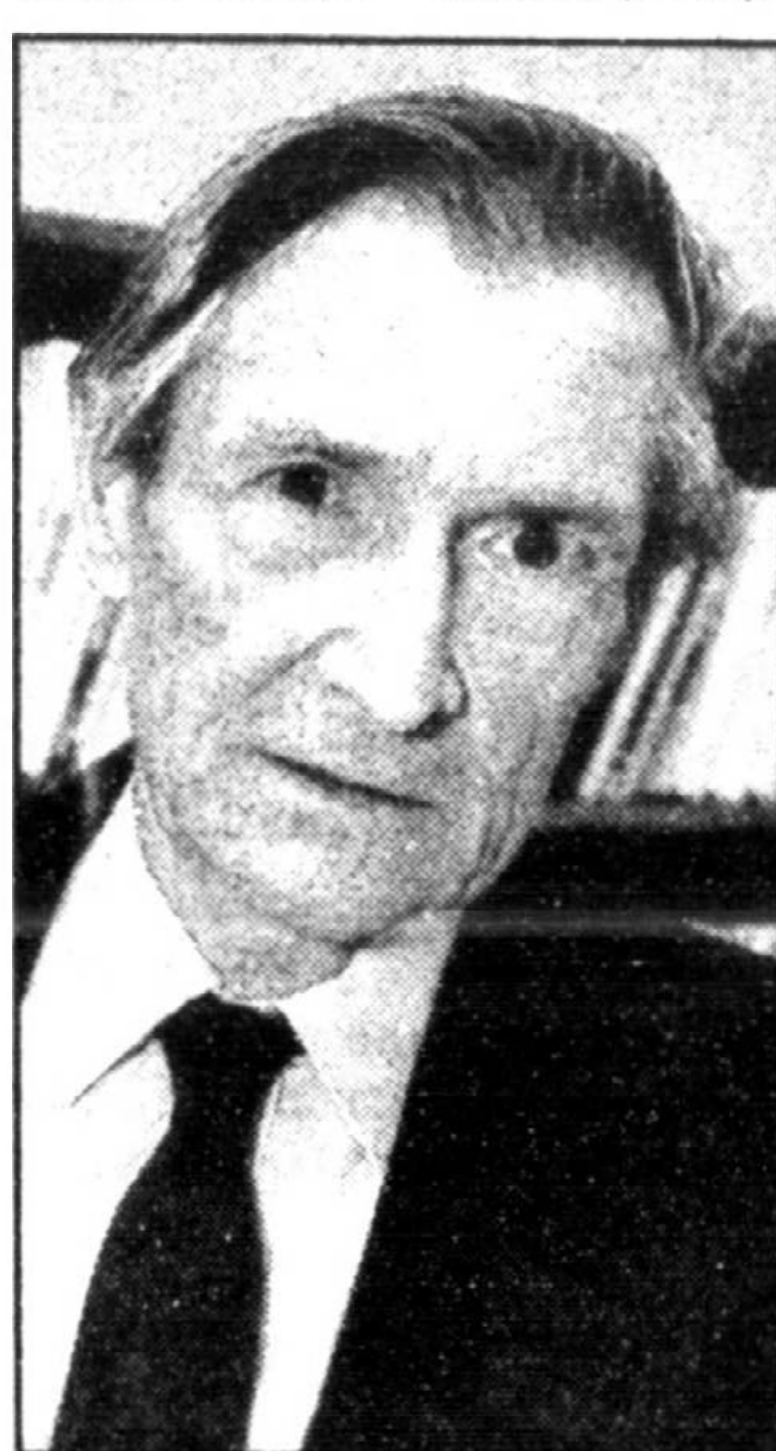
gue de réputation internationale, «homme de foi», Fernand Dumont a publié une dizaine d'ouvrages de philosophie, de science de la culture, d'études québécoises et d'études religieuses. On lui doit notamment *Le lieu de l'homme*, *La Dialectique de l'objet économique*, *L'anthropologie en l'absence de l'homme*, *L'institution de la théologie*, *Le Sort de la culture* etc. Il est aussi l'auteur de deux recueils de poèmes: *L'Ange du matin* (1952) et *Parler de septembre* (1970). La qualité de son

travail lui a déjà valu plusieurs distinctions, comme le Prix David, le Prix Léon-Gérin, le Prix Esdras-Minville et la médaille Parizeau de l'ACFAS.

Le jury du Prix France-Québec, présidé par Edmond Jouve et formé de huit écrivains français et québécois vivant en France, a fait son choix cette année parmi 23 ouvrages de tous genres. La *Genèse de la société québécoise* a été préférée dès le premier tour à *L'Écureuil noir*, de Daniel

Poliquin. Le professeur Dumont recevra sa récompense (une bourse de 5000 francs soit environ 1300\$) le mois prochain à Paris lors d'un gala au Sénat français. Les gagnants du Prix de l'Afrique, du Prix la Mer et d'une douzaine d'autres récompenses décernées par l'ADELF seront aussi honorés à cette occasion.

Depuis sa création, le Prix France-Québec Jean-Hamelin (du nom de l'écrivain québécois décédé en 1971) a été accordé à plusieurs grands noms de la littérature québécoise, comme Marie-Claire Blais, Jacques Ferron, Yves Beauchemin et Michel Tremblay. L'an dernier, il avait été remis à Madeleine Ouellette-Michalska pour *L'été de l'île de Grâce*.



Fernand Dumont

Yvon Deschamps animera son sixième gala de l'ADISQ

ALAIN BRUNET

Galas. Plan biennal, cette fois? Il rit.

Le seizième Gala de l'ADISQ, l'un de nos plus grands happenings télévisés, sera animé pour la sixième fois par Yvon Deschamps, mis en scène pour la troisième fois par Denise Filiatrault, réalisé à nouveau par Jean-Jacques Sheitoyan.

Outre la remise de vingt et un Félix, les chanteuses Laurence Jalbert et Marie-Denise Pelletier, le

«Cette année, glisse l'humoriste, c'est moi qui leur ai demandé de revenir. Les gens de l'ADISQ m'avaient préalablement proposé d'animer le Gala du vingtième anniversaire. Mais j'aurai alors 64 ans, et je ne serai peut-être plus capable... Je leur ai donc proposé de faire celui-ci à la place, et ils ont tout de suite accepté.

«J'ai une boule restée prise là, dit-il en se dirigeant l'index vers le gorgoton. Ça fait trois jours que je ne dors plus! Ça se passe comme ça à chaque fois que je me lance dans une telle affaire... Mais je finis toujours par me réveiller un matin en me disant que je suis aussi bien de m'amuser, puisqu'il est trop tard pour reculer.»

«Je voulais encore Yvon, il est tellement bon, de justifier passionnément Denise Filiatrault, très appréciée pour son travail lors des deux versions précédentes du Gala. «Et lorsqu'une formule marche, on la conserve, tout en essayant de l'améliorer. Aux États-Unis, Billy Crystal n'a-t-il pas animé la soirée des Oscars cinq ans d'affilée? Johnny Carson ne l'a-t-il pas aussi fait pendant cinq ans? Bob Hope pendant dix ans?»

«Avec Yvon, ce n'est jamais répétitif, renchérit-elle. Il se sert toujours de la vibration de la salle afin de rendre l'événement encore plus palpitant...

«C'est toujours excitant de travailler avec Denise, a aussi confié Deschamps, avant de lancer «Si c'est bon, c'est pas moi, si c'est pas bon, c'est elle.» A la blague, bien entendu.



Le Parc jurassique en vidéo De la folie furieuse mais un feu de paille

JOCELYNE LEPAGE

Il n'était pas encore midi, hier, que déjà Pierre Jourdain, le directeur du Club International Vidéo Film de Rosemont, avait loué ses cinquante copies françaises du *Parc jurassique* arrivées le matin même.

Dès minuit la veille, le téléphone avait commencé à se faire entendre sur le sujet et la plupart des cassettes avaient été réservées d'avance. À 14 h, il ne restait plus sur les tablettes de M. Jourdain que trois de ses dix copies anglaises. Sur les 50 françaises, la moitié était également réservée pour mercredi. Et plusieurs clients avaient déjà fait connaître leur intention d'acheter une cassette usagée du *Parc* pour 9,95\$ dès que la vague serait passée.

Selon Jules-André Ménard, président d'International Club Vidéo Film, la situation est à peu près la même dans les 65 magasins de la chaîne pour laquelle on avait acheté 5000 cassettes du *Parc*, et mis en réserve un autre millier qu'il a fallu livrer hier également. On en manque déjà, il n'en reste plus chez les distributeurs montréalais.

La vague, immense, se fait sentir plus fort dans la région de Québec où au Lac Saint-Jean, selon Claude Charpentier, président de la chaîne Superclub Vidéo, «À Montréal et à Laval, dit-il, à 14 h, 80 p. cent des cassettes étaient louées. Dans la région de Québec et du Lac Saint-Jean, on en était à 50 p. cent.» Mais la vague a tout renversé à Aylmer,

dans l'Outaouais. Là, 100 p. cent de toutes les copies achetées par le Superclub était loué le matin même, dont 90 p. cent en anglais.

C'était prévu. L'arrivée du *Parc jurassique* dans les clubs vidéo hier, à coup de dizaines et de centaines d'exemplaires chacun, a suscité une agitation encore jamais vue jusqu'ici. Le seul autre cas semblable auquel pensent les présidents des deux chaînes, c'est E.T., également de Steven Spielberg. Mais il y avait moins de clubs à l'époque, et moins de cassettes à vendre.

Le *parc jurassique* n'arrive pas que sur les tablettes des clubs vidéo pour y être loué, mais également pour être vendu. Et pas seulement dans les clubs vidéo mais dans toutes les grandes sur-

faces comme les Club Price ou Zeller's.

Si le prix suggéré sur la boîte est de 26,95\$, les clubs vidéos ont dû faire face à la concurrence des grandes surfaces qui les vendent à moins de 16\$, et ajuster leurs prix à la baisse en conséquence.

«C'est un «lost leader», dit Claude Charpentier. On ne fait pas d'argent avec ça. Mais c'est excellent pour la publicité des clubs.»

«C'est un feu de paille, dit pour sa part Jules-André Ménard. Tous les clubs en ont pour les fins et les fous, et il s'en vend partout. Tout le monde va vouloir le film en même temps. Et dans une semaine, tout le monde l'aura vu». Selon lui, le seul avantage que cela apporte aux clubs vidéo, c'est d'attirer des gens qui vont peut-être choisir de voir autre chose.

20e SALON INTERNATIONAL DE
L'ÉSOTÉRISME
DE MONTRÉAL

WISDOM
CHRONOLOGIE
UNIVERSE
NOUVEAU ÂGE
MÉTAPHYSIQUE
ASTROLOGIE
SANTÉ
HEALING
AURAS
TAROT

Prix d'entrée: 7 oct. 16 h - 23 h
Adultes: 7,50 \$ 8 oct. 11 h - 23 h
Aînés(e)s: 5,50 \$ 9 oct. 11 h - 23 h
(Taxe incluse) 10 oct. 11 h - 19 h

• Conférences et démonstrations continues •
PLACE BONAVENTURE

EXPOSITION
HAI JA BANG
AU CENTRE D'ART MORENCY
jusqu'au dimanche 9 octobre 1994
Expositions récentes:
New York, Paris, Séoul, Genève, Suède, Allemagne

Heures d'ouverture:
Du mardi au vendredi, de 10 h à 18 h
Samedi et dimanche, de 11 h à 17 h
Lundi, fermé

2180, rue de la Montagne
Montréal H3G 1Z7
(514) 845-6442

CENTRE D'ART MORENCY
DEPUIS 1906

JARDIN BOTANIQUE DE MONTRÉAL

LA MAGIE DES LANTERNES
Plus de 900 lanternes illuminent
le Jardin de Chine du Jardin botanique de Montréal
Un spectacle féerique pour toute la famille!
Du 7 au 23 octobre 1994
de 18h à 21h
Renseignements: (514) 872-1400

Tarifs spéciaux	Réduction avec Carte Accès Montréal
Adultes 5,00\$	Adultes 3,00\$
65 ans et plus et étudiants 3,50\$	65 ans et plus et étudiants et 6 à 17 ans 2,00\$
6 à 17 ans 2,50\$	
Enfants jusqu'à 5 ans gratuit	

Jardin botanique de Montréal
4101, rue Sherbrooke Est, Montréal
Stationnement gratuit
Ville de Montréal

Spectacles
SUITE DE LA PAGE B 5

OCTOBRE
Boîte à films (1): Sam. et tous les soirs: 19 h 15, 21 h 15; dim.: 13 h 15, 15 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Carrefour du Nord (6): 19 h, 21 h 30; sam., dim.: 13 h, 15 h 30, 19 h, 21 h 30.
Centre Eaton (2): 12 h 30, 14 h 40, 17 h 10, 19 h 30, 22 h. Dernier spectacle sam.: minuit. Châteauguay Encore (3): Sam., dim., mar.: 19 h 15, 21 h 15, 23 h 30. Dernier spectacle ven.: 23 h 30. Cinéma Joliette (2): 19 h 10, 21 h 30; sam., dim.: 13 h 40, 16 h 10, 19 h 10, 21 h 30.
Famous 8 (6): Ven., sam., mar.: 12 h 20, 14 h 40, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 40; lun., merc.: 18 h 40, 20 h, dim.: 13 h, 15 h 20, 17 h 40, 20 h.
Greenfield (1): 19 h 10, 21 h 15; sam., dim.: 14 h, 16 h 30. Laval (4): 12 h 40, 15 h, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 40. Dernier spectacle sam.: 23 h 30. Loews (3): 12 h 40, 14 h 50, 17 h, 19 h 10, 21 h 20. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30. Parisien 7 (6): 12 h 45, 14 h 55, 17 h, 19 h 10, 21 h 35. Répétition (3): 19 h 20, 21 h 20; sam., dim.: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20. Dernier spectacle sam.: 23 h 20. St-Basile (5): 19 h 20, 21 h 20; sam., dim.: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20.

OMBRÉ (1) DE SHAWSHANK
Berri (2): Sam.: 19 h. Cinéma 6 Boucherville (4): Sam.: 19 h.

PATRIOTES (LES)
Carrefour Laval (4): 21 h 20. Complexe Desjardins (1): 13 h, 15 h 50, 18 h 45, 21 h 30; lun.: 13 h, 15 h 50, 21 h 30.

PEQUENOTS (LES) DE BEVERLY HILLS
Laval (5): Sam., dim.: 12 h 30. Versailles (1): Sam., dim.: 12 h 30.

PERSONNE NE M'AIME
Parisien 7 (5): 12 h 55, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 05, 21 h 10.

POINT DE CHUTE
Carrefour du Nord (4): 19 h 10, 21 h 30; sam., dim.: 13 h, 15 h 30, 19 h 10, 21 h 30. Cinéma Châteauguay (1): Sam., dim., mar.: 13 h 15, 15 h 30, 19 h 21 h 30; ven., lun., merc.: 19 h, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30. Cinéma Joliette (1): 19 h 05, 21 h 30; sam., dim.: 13 h 35, 16 h 05, 19 h 05, 21 h 30.
Greenfield (3): 19 h 20, 21 h 30; sam., dim.: 13 h

FAMOUS PLAYERS

SPECIAL D'AUTOMNE
4.99 \$ La FIEVRE
TOUS LES JOURS!
(Représentations débutant avant 18h00)

Ligne d'information FAMOUS PLAYERS 866-0111 de 11h00 à 22h00
Ces horaires couvrent la période du 2 au 6 octobre

PARISIEN
440 Ste-Catherine O. 866-3856
LE BOURRIEN (13*) DOLBY 11:30-20:30-25:30-30:30-35:30-40:30-45:30-50:30-55:30-60:30-65:30-70:30-75:30-80:30-85:30-90:30-95:30-100:30-105:30-110:30-115:30-120:30-125:30-130:30-135:30-140:30-145:30-150:30-155:30-160:30-165:30-170:30-175:30-180:30-185:30-190:30-195:30-200:30-205:30-210:30-215:30-220:30-225:30-230:30-235:30-240:30-245:30-250:30-255:30-260:30-265:30-270:30-275:30-280:30-285:30-290:30-295:30-300:30-305:30-310:30-315:30-320:30-325:30-330:30-335:30-340:30-345:30-350:30-355:30-360:30-365:30-370:30-375:30-380:30-385:30-390:30-395:30-400:30-405:30-410:30-415:30-420:30-425:30-430:30-435:30-440:30-445:30-450:30-455:30-460:30-465:30-470:30-475:30-480:30-485:30-490:30-495:30-500:30-505:30-510:30-515:30-520:30-525:30-530:30-535:30-540:30-545:30-550:30-555:30-560:30-565:30-570:30-575:30-580:30-585:30-590:30-595:30-600:30-605:30-610:30-615:30-620:30-625:30-630:30-635:30-640:30-645:30-650:30-655:30-660:30-665:30-670:30-675:30-680:30-685:30-690:30-695:30-700:30-705:30-710:30-715:30-720:30-725:30-730:30-735:30-740:30-745:30-750:30-755:30-760:30-765:30-770:30-775:30-780:30-785:30-790:30-795:30-800:30-805:30-810:30-815:30-820:30-825:30-830:30-835:30-840:30-845:30-850:30-855:30-860:30-865:30-870:30-875:30-880:30-885:30-890:30-895:30-900:30-905:30-910:30-915:30-920:30-925:30-930:30-935:30-940:30-945:30-950:30-955:30-960:30-965:30-970:30-975:30-980:30-985:30-990:30-995:30-1000:30-1005:30-1010:30-1015:30-1020:30-1025:30-1030:30-1035:30-1040:30-1045:30-1050:30-1055:30-1060:30-1065:30-1070:30-1075:30-1080:30-1085:30-1090:30-1095:30-1100:30-1105:30-1110:30-1115:30-1120:30-1125:30-1130:30-1135:30-1140:30-1145:30-1150:30-1155:30-1160:30-1165:30-1170:30-1175:30-1180:30-1185:30-1190:30-1195:30-1200:30-1205:30-1210:30-1215:30-1220:30-1225:30-1230:30-1235:30-1240:30-1245:30-1250:30-1255:30-1260:30-1265:30-1270:30-1275:30-1280:30-1285:30-1290:30-1295:30-1300:30-1305:30-1310:30-1315:30-1320:30-1325:30-1330:30-1335:30-1340:30-1345:30-1350:30-1355:30-1360:30-1365:30-1370:30-1375:30-1380:30-1385:30-1390:30-1395:30-1400:30-1405:30-1410:30-1415:30-1420:30-1425:30-1430:30-1435:30-1440:30-1445:30-1450:30-1455:30-1460:30-1465:30-1470:30-1475:30-1480:30-1485:30-1490:30-1495:30-1500:30-1505:30-1510:30-1515:30-1520:30-1525:30-1530:30-1535:30-1540:30-1545:30-1550:30-1555:30-1560:30-1565:30-1570:30-1575:30-1580:30-1585:30-1590:30-1595:30-1600:30-1605:30-1610:30-1615:30-1620:30-1625:30-1630:30-1635:30-1640:30-1645:30-1650:30-1655:30-1660:30-1665:30-1670:30-1675:30-1680:30-1685:30-1690:30-1695:30-1700:30-1705:30-1710:30-1715:30-1720:30-1725:30-1730:30-1735:30-1740:30-1745:30-1750:30-1755:30-1760:30-1765:30-1770:30-1775:30-1780:30-1785:30-1790:30-1795:30-1800:30-1805:30-1810:30-1815:30-1820:30-1825:30-1830:30-1835:30-1840:30-1845:30-1850:30-1855:30-1860:30-1865:30-1870:30-1875:30-1880:30-1885:30-1890:30-1895:30-1900:30-1905:30-1910:30-1915:30-1920:30-1925:30-1930:30-1935:30-1940:30-1945:30-1950:30-1955:30-1960:30-1965:30-1970:30-1975:30-1980:30-1985:30-1990:30-1995:30-2000:30-2005:30-2010:30-2015:30-2020:30-2025:30-2030:30-2035:30-2040:30-2045:30-2050:30-2055:30-2060:30-2065:30-2070:30-2075:30-2080:30-2085:30-2090:30-2095:30-2100:30-2105:30-2110:30-2115:30-2120:30-2125:30-2130:30-2135:30-2140:30-2145:30-2150:30-2155:30-2160:30-2165:30-2170:30-2175:30-2180:30-2185:30-2190:30-2195:30-2200:30-2205:30-2210:30-2215:30-2220:30-2225:30-2230:30-2235:30-2240:30-2245:30-2250:30-2255:30-2260:30-2265:30-2270:30-2275:30-2280:30-2285:30-2290:30-2295:30-2300:30-2305:30-2310:30-2315:30-2320:30-2325:30-2330:30-2335:30-2340:30-2345:30-2350:30-2355:30-2360:30-2365:30-2370:30-2375:30-2380:30-2385:30-2390:30-2395:30-2400:30-2405:30-2410:30-2415:30-2420:30-2425:30-2430:30-2435:30-2440:30-2445:30-2450:30-2455:30-2460:30-2465:30-2470:30-2475:30-2480:30-2485:30-2490:30-2495:30-2500:30-2505:30-2510:30-2515:30-2520:30-2525:30-2530:30-2535:30-2540:30-2545:30-2550:30-2555:30-2560:30-2565:30-2570:30-2575:30-2580:30-2585:30-2590:30-2595:30-2600:30-2605:30-2610:30-2615:30-2620:30-2625:30-2630:30-2635:30-2640:30-2645:30-2650:30-2655:30-2660:30-2665:30-2670:30-2675:30-2680:30-2685:30-2690:30-2695:30-2700:30-2705:30-2710:30-2715:30-2720:30-2725:30-2730:30-2735:30-2740:30-2745:30-2750:30-2755:30-2760:30-2765:30-2770:30-2775:30-2780:30-2785:30-2790:30-2795:30-2800:30-2805:30-2810:30-2815:30-2820:30-2825:30-2830:30-2835:30-2840:30-2845:30-2850:30-2855:30-2860:30-2865:30-2870:30-2875:30-2880:30-2885:30-2890:30-2895:30-2900:30-2905:30-2910:30-2915:30-2920:30-2925:30-2930:30-2935:30-2940:30-2945:30-2950:30-2955:30-2960:30-2965:30-2970:30-2975:30-2980:30-2985:30-2990:30-2995:30-3000:30-3005:30-3010:30-3015:30-3020:30-3025:30-3030:30-3035:30-3040:30-3045:30-3050:30-3055:30-3060:30-3065:30-3070:30-3075:30-3080:30-3085:30-3090:30-3095:30-3100:30-3105:30-3110:30-3115:30-3120:30-3125:30-3130:30-3135:30-3140:30-3145:30-3150:30-3155:30-3160:30-3165:30-3170:30-3175:30-3180:30-3185:30-3190:30-3195:30-3200:30-3205:30-3210:30-3215:30-3220:30-3225:30-3230:30-3235:30-3240:30-3245:30-3250:30-3255:30-3260:30-3265:30-3270:30-3275:30-3280:30-3285:30-3290:30-3295:30-3300:30-3305:30-3310:30-3315:30-3320:30-3325:30-3330:30-3335:30-3340:30-3345:30-3350:30-3355:30-3360:30-3365:30-3370:30-3375:30-3380:30-3385:30-3390:30-3395:30-3400:30-3405:30-3410:30-3415:30-3420:30-3425:30-3430:30-3435:30-3440:30-3445:30-3450:30-3455:30-3460:30-3465:30-3470:30-3475:30-3480:30-3485:30-3490:30-3495:30-3500:30-3505:30-3510:30-3515:30-3520:30-3525:30-3530:30-3535:30-3540:30-3545:30-3550:30-3555:30-3560:30-3565:30-3570:30-3575:30-3580:30-3585:30-3590:30-3595:30-3600:30-3605:30-3610:30-3615:30-3620:30-3625:30-3630:30-3635:30-3640:30-3645:30-3650:30-3655:30-3660:30-3665:30-3670:30-3675:30-3680:30-3685:30-3690:30-3695:30-3700:30-3705:30-3710:30-3715:30-3720:30-3725:30-3730:30-3735:30-3740:30-3745:30-3750:30-3755:30-3760:30-3765:30-3770:30-3775:30-3780:30-3785:30-3790:30-3795:30-3800:30-3805:30-3810:30-3815:30-3820:30-3825:30-3830:30-3835:30-3840:30-3845:30-3850:30-3855:30-3860:30-3865:30-3870:30-3875:30-3880:30-3885:30-3890:30-3895:30-3900:30-3905:30-3910:30-3915:30-3920:30-3925:30-3930:30-3935:30-3940:30-3945:30-3950:30-3955:30-3960:30-3965:30-3970:30-3975:30-3980:30-3985:30-3990:30-3995:30-4000:30-4005:30-4010:30-4015:30-4020:30-4025:30-4030:30-4035:30-4040:30-4045:30-4050:30-4055:30-4060:30-4065:30-4070:30-4075:30-4080:30-4085:30-4090:30-4095:30-4100:30-4105:30-4110:30-4115:30-4120:30-4125:30-4130:30-4135:30-4140:30-4145:30-4150:30-4155:30-4160:30-4165:30-4170:30-4175:30-4180:30-4185:30-4190:30-4195:30-4200:30-4205:30-4210:30-4215:30-4220:30-4225:30-4230:30-4235:30-4240:30-4245:30-4250:30-4255:30-4260:30-4265:30-4270:30-4275:30-4280:30-4285:30-4290:30-4295:30-4300:30-4305:30-4310:30-4315:30-4320:30-4325:30-4330:30-4335:30-4340:30-4345:30-4350:30-4355:30-4360:30-4365:30-4370:30-4375:30-4380:30-4385:30-4390:30-4395:30-4400:30-4405:30-4410:30-4415:30-4420:30-4425:30-4430:30-4435:30-4440:30-4445:30-4450:30-4455:30-4460:30-4465:30-4470:30-4475:30-4480:30-4485:30-4490:30-4495:30-4500:30-4505:30-4510:30-4515:30-4520:30-4525:30-4530:30-4535:30-4540:30-4545:30-4550:30-4555:30-4560:30-4565:30-4570:30-4575:30-4580:30-4585:30-4590:30-4595:30-4600:30-4605:30-4610:30-4615:30-4620:30-4625:30-4630:30-4635:30-4640:30-4645:30-4650:30-4655:30-4660:30-4665:30-4670:30-4675:30-4680:30-4685:30-4690:30-4695:30-4700:30-4705:30-4710:30-4715:30-4720:30-4725:30-4730:30-4735:30-4740:30-4745:30-4750:30-4755:30-4760:30-4765:30-4770:30-4775:30-4780:30-4785:30-4790:30-4795:30-4800:30-4805:30-4810:30-4815:30-4820:30-4825:30-4830:30-4835:30-4840:30-4845:30-4850:30-4855:30-4860:30-4865:30-4870:30-4875:30-4880:30-4885:30-4890:30-4895:30-4900:30-4905:30-4910:30-4915:30-4920:30-4925:30-4930:30-4935:30-4940:30-4945:30-4950:30-4955:30-4960:30-4965:30-4970:30-4975:30-4980:30-4985:30-4990:30-4995:30-5000:30-5005:30-5010:30-5015:30-5020:30-5025:30-5030:30-5035:30-5040:30-5045:30-5050:30-5055:30-5060:30-5065:30-5070:30-5075:30-5080:30-5085:30-5090:30-5095:30-5100:30-5105:30-5110:30-5115:30-5120:30-5125:30-5130:30-5135:30-5140:30-5145:30-5150:30-5155:30-5160:30-5165:30-5170:30-5175:30-5180:30-5185:30-5190:30-5195:30-5200:30-5205:30-5210:30-5215:30-5220:30-5225:30-5230:30-5235:30-5240:30-5245:30-5250:30-5255:30-5260:30-5265:30-5270:30-5275:30-5280:30-5285:30-5290:30-5295:30-5300:30-5305:30-5310:30-5315:30-5320:30-5325:30-5330:30-5335:30-5340:30-5345:30-5350:30-5355:30-5360:30-5365:30-5370:30-5375:30-5380:30-5385:30-5390:30-5395:30-5400:30-5405:30-5410:30-5415:30-5420:30-5425:30-5430:30-5435:30-5440:30-5445:30-5450:30-5455:30-5460:30-5465:30-5470:30-5475:30-5480:30-5485:30-5490:30-5495:30-5500:30-5505:30-5510:30-5515:30-5520:30-5525:30-5530:30-5535:30-5540:30-5545:30-5550:30-5555:30-5560:30-5565:30-5570:30-5575:30-5580:30-5585:30-5590:30-5595:30-5600:30-5605:30-5610:30-5615:30-5620:30-5625:30-5630:30-5635:30-5640:30-5645:30-5650:30-5655:30-5660:30-5665:30-5670:30-5675:30-5680:30-5685:30-5690:30-5695:30-5700:30-5705:30-5710:30-5715:30-5720:30-5725:30-5730:30-5735:30-5740:30-5745:30-5750:30-5755:30-5760:30-5765:30-5770:30-5775:30-5780:30-5785:30-5790:30-5795:30-5800:30-5805:30-5810:30-5815:30-5820:30-5825:30-5830:30-5835:30-5840:30-5845:30-5850:30-5855:30-5860:30-5865:30-5870:30-5875:30-5880:30-5885:30-5890:30-5895:30-5900:30-5905:30-5910:30-5915:30-5920:30-5925:30-5930:30-5935:30-5940:30-5945:30-5950:30-5955:30-5960:30-5965:30-5970:30-5975:30-5980:30-5985:30-5990:30-5995:30-6000:30-6005:30-6010:30-6015:30-6020:30-6025:30-6030:30-6035:30-6040:30-6045:30-6050:30-6055:30-6060:30-6065:30-6070:30-6075:30-6080:30-6085:30-6090:30-6095:30-6100:30-6105:30-6110:30-6115:30-6120:30-6125:30-6130:30-6135:30-6140:30-6145:30-6150:30-6155:30-6160:30-6165:30-6170:30-6175:30-6180:30-6185:30-6190:30-6195:30-6200:30-6205:30-6210:30-6215:30-6220:30-6225:30-6230:30-6235:30-6240:30-6245:30-6250:30-6255:30-6260:30-6265:30-6270:30-6275:30-6280:30-6285:30-6290:30-6295:30-6300:30-6305:30-6310:30-6315:30-6320:30-6325:30-6330:30-6335:30-6340:30-6345:30-6350:30-6355:30-6360:30-6365:30-6370:3

LES LECTEURS
DE NOS ANNONCES CLASSÉES
SONT PLUS EN MOYENS
QUE LA MOYENNE.



La Presse compte près d'un million de lecteurs par semaine*.
Et plus de lecteurs au revenu élevé que les autres quotidiens de Montréal.

Vous avez quelque chose à vendre? Ils ont les moyens de l'acheter.
Faites affaire avec eux. Rapidement!

L E S A N N O N C E S C L A S S É E S

285-7111

Je pense donc je lis

La Presse

* Selon NADbank* 1993, pour la seule région métropolitaine de Montréal. *La Presse* rejoint chaque semaine 919 400 lecteurs. Nos lecteurs possèdent un revenu familial ou personnel plus élevé que les lecteurs de tout autre quotidien montréalais.

Liquidation mode pour femme

DÈS MAINTENANT!

30% DE RABAIS*

Sélection de tenues couture d'automne pour elle

De prestigieux noms tels que Liz Claiborne, Expression®, Jones New York, Studio J, Carole Little, Rena Rowan et Bianca.

Le choix des marques varie selon le magasin. *Sur nos prix ordinaires.
Tenues couture, rayons 107, 109, 127, 145 et 196. Magasin excepté : Centre Boulevard.

30% ET 50% DE RABAIS*

Sélection de robes carrière et de robes cocktail

Robes, robes avec veste, pantalons et autres. Tailles courantes et petites.

*Sur nos prix ordinaires.

Robes, rayons 110 et 803.

Magasins exceptés : Jardins Dorval et la Place Vertu.

30% ET 50% DE RABAIS*

Choix de coordonnés de demi-saison

Incluant Principles®, Collections Internationale, Tan Jay, Russ.

Tailles courantes 10 à 18, tailles fortes 18 à 24 et tailles petites 4 à 16 et P.M.G.

*Sur nos prix ordinaires.
Coordonnés, rayons 115, 116 et 140.

50% DE RABAIS

Mode choisie pour jeune femme

• Vestes Variations® à la garçonne.

Notre prix ord. 39,99 \$. Liquidation 19,99 \$ ch.

• Corsages Variations® en coton et lycra.

Notre prix ord. 24,99 \$. Liquidation 12,49 \$ ch.

• Pulls Real Clothes® de fin de série.

Nos prix ord. 29 \$ à 59 \$. Liquidation 19,99 \$ ch.

Mode pour jeune femme, rayons 463, 470 et 813.

50% DE RABAIS*

Interchangeables et coordonnés tout-aller Above Average® de fin de série

Pantalons, pulls, tenues week-end et autres.

Tailles 1X à 3X, 16 à 24. *Sur nos prix ordinaires.

Tenues en tailles fortes, rayon 161.

30% DE RABAIS*

Choix de coordonnés d'automne Northern Spirit® et Kari®

Assortiment de vestes, cardigans, corsages fantaisie, longs pulls, pantalons et fuseaux. Tailles P.M.G.

*Sur nos prix ordinaires.
Coordonnés, rayon 193.

50% DE RABAIS

Blouses de fin de série pour femme

Principles® et Bay Club®.

Nos prix ord. 29,99 \$ à 45 \$.

Dernier prix 29,99 \$.

Maintenant 14,99 \$ ch.

Blouses carrière, tailles courantes et petites, rayons 115 et 133.

50% DE RABAIS

Pantalons et jupes de fin de série pour femme

Principles® et Bay Club®.

Nos prix ord. 29,99 \$ à 50 \$.

Dernier prix 29,99 \$.

Maintenant 14,99 \$ ch.

Interchangeables carrière, tailles courantes et petites, rayons 115 et 136.

40% DE RABAIS

Choix de tenues de nuit Of The Moments en tricot

Chemises de nuit, grenouillères et pyjamas coordonnés en coton. Tailles P.M.G. Le choix varie selon le magasin.

Nos prix ord. 25 \$ à 40 \$.

Liquidation 15 \$ à 24 \$ ch.

Tenues de nuit, rayon 170.



LA BAIE

Compagnie de la Baie d'Hudson

L'AVANTAGE DES MEILLEURS PRIX®

OSM

En prévision de New York

CLAUDE GINGRAS

■ Les concerts de l'OSM cette semaine et la semaine prochaine servent, aussi, de préparation au retour que l'Orchestre effectuera bientôt à New York après deux saisons d'absence — plus précisément aux concerts qu'il donnera à Carnegie Hall le samedi soir 15 et le dimanche après-midi 16 octobre.

En fait, le programme donné hier soir et repris ce soir est, à deux minimes différences près, celui que les New-Yorkais entendront le dimanche après-midi 16. L'ouverture du *Faust* de Schumann ne sera pas jouée à New York, mais la quatrième Symphonie du même compositeur le sera, ainsi que *Nobilissima Visione*, de Hindemith. Quant au Concerto pour violon de Sibelius, c'est la petite Sarah Chang qui sera soliste à New York et non Cho-Liang Lin entendu à Montréal.

Nobilissima Visione, suite en trois mouvements tirée par Hindemith de son ballet sur saint François d'Assise, est une partition très structurée, très écrite. L'Orchestre ne l'a pas jouée depuis l'époque de Decker (1977), c'est-à-dire qu'une bonne partie des musiciens lisent cela pour la première fois. Néanmoins, l'organisation des timbres est déjà remarquable. Elle le sera sûrement à 100 p.cent après une ou deux exécutions de plus, de sorte qu'on peut imaginer dès maintenant l'impact sonore que cette musique produira dans l'acoustique particulièrement vive de Carnegie. Dutoit a aussi trouvé le climat juste pour la *Pastorale*; il lui reste à conférer encore plus d'ampleur à la grande *Passacaille* finale.

La quatrième Symphonie de Schumann est aussi très en place techniquement et la sonorité très compacte, très schumannienne des cordes est à signaler; seuls les cors n'ont pas tout à fait l'unité d'attaque voulue au premier mouvement. Dutoit fait toutes les reprises et enchaîne les quatre mouvements, comme l'indique la partition. Néanmoins, il ne nous a donné hier soir qu'une très

bonne lecture. Il y manquait la dimension expressive que son Schumann avait en 1985 (je parlais alors de « grandeur », de « lyrisme », de « mystère ») et qu'il avait aussi en 1991 (« une interprétation pleine de vie et riche en événements »).

Mais on connaît Dutoit: l'inspiration, chez lui, peut être une question d'heures... Il peut nous donner une grande *Quatrième* de Schumann, alors qu'il ne peut transformer en chef-d'œuvre cette ouverture de *Faust* qui la précède.

Cho-Liang Lin, jeune violoniste d'origine orientale bien connu à l'OSM, a donné une très acceptable interprétation du Concerto de Sibelius. La distinction et l'engagement de ce musicien font oublier un léger accident dans un trait en doubles cordes au début du finale et quelques passages joués un peu has. Intéressant accompagnement de Dutoit, notamment ce tempo un peu rapide pour le finale et qui contraste bien avec le mouvement lent.

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL. Chef d'orchestre: Charles Dutoit. Soliste: Cho-Liang Lin, violoniste. Hier soir, salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts, repasse le soir, 20 h. Dans le cadre des « Concerts Gala ». Programme: *Nobilissima Visione* (1938) — Hindemith. Concerto pour violon et orchestre en ré mineur, op. 47 (1903-05) — Sibelius. Ouverture de *Szenen aus Goethes Faust* (1853) — Schumann. Symphonie no 4, en ré mineur, op. 120 (1841 rev. 1851) — Schumann.

Un départ

■ L'OSM a annoncé hier soir le départ de son administrateur de la musique, Frank Dans, pour l'Orchestre Symphonique d'Atlanta, où il remplira les mêmes fonctions. M. Dans quittera l'OSM à la fin de la saison. Rien de nouveau dans le conflit OSM-Union des Artistes: on négociait encore hier après-midi... Le concert de l'organiste Antoine Reboult et les Musici, annoncé pour demain.

Spectacles

SUITE DE LA PAGE B 6

SALLES DE RÉPERTOIRE

AFFAIRE (L') NORMAN WILLIAM LE MONDE VA NOUS PRENDRE POUR DES SAUVAGES
Cinéma ONF. 20 h 30

AGE (L') DE LA PERFORMANCE - VIVRE 120 ANS
Cinéma Parallele. 21 h.

BORN AT HOME/EVERY CHILD
Cinéma ONF. 16 h 45, 20 h 45

CEMENT (THE) GARDEN
Cinéma de Paris. 16 h 45, 19 h 15

FOOLISH WIVES
Conservatoire d'art cinématographique. 20 h 30

HERITAGE - ALLER-RETOUR
Cinéma Parallele. 19 h

NAUGHTY MARIETTA

Université Concordia (Auditorium F.C. Smith ou Campus Loyola. 7141 Sherbrooke o.) 19 h

TRIAL (THE) OF MR. WOLF - THE FOX AND THE GRAPES - MIDNIGHT FROLICS - MALIBU BEACH PARTY - I EAT MY SPINACH - DAFFY DUCK HUNT - DOG TROUBLE - CLEAN PASTURES - YOU DON'T KNOW WHAT YOU'RE DOIN' - YOU OUGHT TO BE IN PICTURES
Cinéma québécoise. 20 h 35

VARIATIONS SUR UN THEME FAMILIER - REX-ENFANT
Cinéma ONF. 18 h 30

WHAT'S EATING GILBERT GRAPE?
Cinéma de Paris. 21 h 30

WOLF
Cinéma de Paris. 14 h 15

WUTHERING HEIGHTS
Université Concordia (Auditorium F.C. Smith ou Campus Loyola. 7141 Sherbrooke o.) 20 h 35

ZAZIE DANS LE METRO
Cinéma québécoise. 18 h 35



Avez-vous quelques secondes ?

Aujourd'hui encore, des milliers de personnes disparaissent, sont emprisonnées pour avoir exprimé leur opinion, sont torturées ou sont assassinées...

Aidez Amnesty Internationale à agir.

Composez le 766-9766 sans tarder... Car le temps paraît beaucoup plus long en prison.

CKOI QUE NORMAND FAIT?

Aujourd'hui je fais du
PING PONG
au Club Akumal
de Cancun.



TIRAGE D'UN VOYAGE PAR JOUR!!!

52 510 \$

À GAGNER AU TOTAL!!!

À gagner, un des 20 voyages pour deux d'une semaine au Club Akumal de Cancun au Mexique. Ah... Le Mexique. Tant de gens y rêvent. Et vous, vous pourriez y être! Avec un hôtel 3 étoiles sur la plage et à 20 km du centre-ville, que demander de plus? Profitez des nombreux services, des activités et sports variés, nautiques ou autres, et dégustez de bons repas (inclus, 3 repas par jour + boissons alcoolisées). Le Mexique vous attend!

Comment participer :

Tous les après-midi, entre 16 h et 18 h, les animateurs du «Retour des Bleus Poudre» et «Le retour du peuple» identifieront la chanson soleil Mirabelle Tours.

Le lendemain à «Y'a trop d'bonne heure!», entre 6 h et 9 h, vous entendrez cette chanson. Composez alors le (514) 790-CKOI.

Soyez le premier à identifier la chanson soleil et ce que fait Normand dans l'annonce de La Presse et gagnez un voyage pour deux d'une semaine au Club Akumal de Cancun au Mexique à bord des vols de Royal.

On peut se procurer les règlements détaillés aux bureaux de CKOI et La Presse.

CKOI 96,9 FM

MIRABELLE TOURS
La passion le monde



La Presse

ROYAL
PROJETÉ PAR LES VOLS ROYAL